



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2025**



ALEC



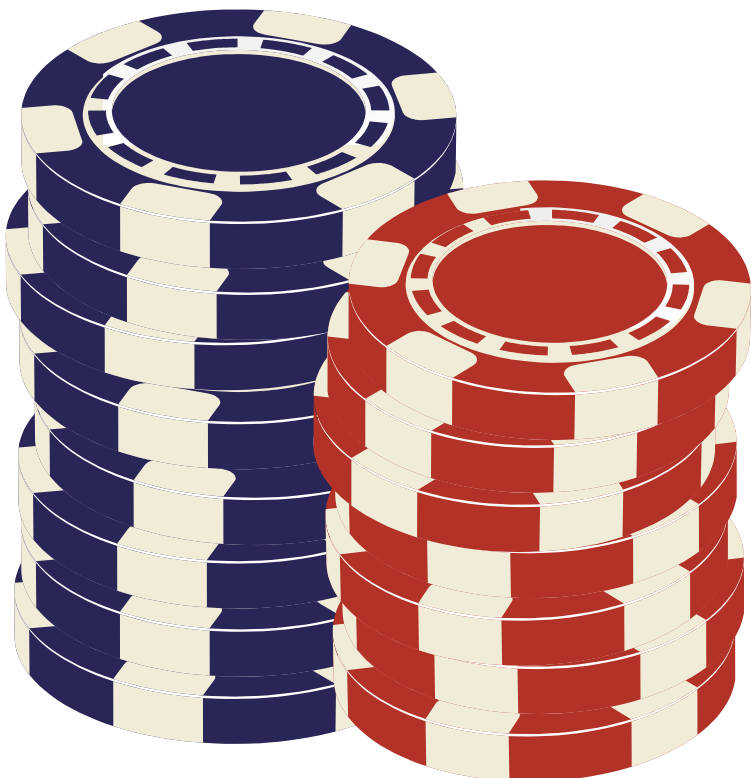
AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU PAYS DE RENNES



Sommaire

Une retrospective des actions menées par l'ALEC du Pays de Rennes en 2025

Accompagner la transition des collectivités	P.4
Accompagner le territoire dans l'adaptation au changement climatique	P.13
Contribuer à la préservation de la ressource en eau	P.17
Nourrir la fibre écocitoyenne des habitant·es	P.21
Contribuer au développement des énergies renouvelables sur le territoire	P.26
Encourager la rénovation et les projets de construction vertueux dans l'habitat	P.32
Aider les entreprises à faire leur part	P.40
Encourager les mobilités décarbonées	P.45
Faire vivre une agence dynamique et en plein développement	P.47



Édito

Par Olivier Dehaese, Président de l'ALEC du Pays de Rennes

Casino RoyALEC :

Les jeux – de la transition écologique – sont faits, rien – dans le climat – ne va plus ! Notre humanité joue-t-elle son avenir à la roulette ? On pourrait parfois le croire tant l'actualité des thématiques traitées par l'ALEC oscille entre reculs – instabilité de Ma Prime Rénov', baisse du soutien public aux énergies renouvelables, explosion de la précarité énergétique, tentatives d'abrogation des ZFE, attaques contre l'ADEME – et initiatives enthousiasmantes – investissement citoyens dans des centrales solaires, augmentation du nombre de bâtiments communaux rénovés thermiquement, nombreuses végétalisations de cours d'écoles, de plus en plus d'entreprises conscientes des enjeux de transition écologique.

Comme chaque année, les salarié·e·s de l'ALEC ont accompagné, conseillé, aidé les habitantes et habitants, les collectivités, les entreprises dans leurs projets et actions pour prendre conscience du dérèglement climatique d'abord, pour agir pour l'atténuer et s'y adapter ensuite, pour construire la transition énergétique et climatique de notre territoire du Pays de Rennes.

Économies d'eau, mobilités durables, habitat performant, énergies renouvelables, voilà un carré d'as qui doit nous faire gagner la partie de poker d'un avenir meilleur. Certains, parce qu'ils ont peu de jeu – l'électrification nucléaire, et le localisme – pratiquent le poker menteur. Parfois, ils gagnent quelques manches mais ne peuvent pas gagner la partie parce que seuls l'engagement, la solidarité, la constance et l'enthousiasme sont des stratégies gagnantes.

La bille de la roulette s'arrête : 26, pair et manque. Eh oui, déjà ils nous manquent nos administratrices et administrateurs de l'ALEC qui ont choisi d'arrêter leur mandat d'élu ou à qui les électeurs ont dit stop. Un grand merci à elles et eux pour le travail accompli et les projets menés.

Il est temps d'ajouter mon numéro fétiche, le 12 ; comme le nombre de mes années de présidence de l'ALEC du Pays de Rennes. Cet édito de rapport d'activité est mon dernier, l'assemblée générale du 16 juin au casino de la transition écologique sera ma dernière comme président.

J'abaisse une dernière fois le bras de la « machine à sous » ALEC, les pictos défilent devant mes yeux puis s'arrêtent. 3 cœurs - pour en faire un gros comme ça pour toutes celles et ceux qui ont fait et font l'ALEC - le jackpot de la transition est gagné ! Je sais que vous toutes et tous le ferez fructifier pour la vitalité de notre territoire et de l'humanité.

Accompagner la transition des collectivités

Parce que les collectivités disposent d'une multitude de leviers pour mettre en œuvre la transition écologique au niveau local, l'ALEC multiplie les manières de les accompagner.

Un peu de contexte

L'approche des élections municipales 2026, et par conséquent la fin prochaine des mandats municipaux a marqué l'année :

- L'ALEC s'est préparée à pouvoir accueillir, accompagner et faire le relai avec les nouvelles équipes municipales ;
- Le dernier trimestre 2025 était compris dans la période d'encadrement de la propagande électorale et de la communication des collectivités, limitant la promotion des réalisations réalisées.

Dans le cadre de l'adhésion des communes au service CEP, avec le soutien des intercommunalités et de la Région Bretagne

Suivi des consommations énergie et eau des 69 communes

Comme chaque année, l'équipe réalise le suivi des consommations d'énergie et d'eau des 69 communes adhérentes au service de Conseil en Energie Partagé (CEP). Le suivi est réalisé sur le patrimoine communal, comprenant les bâtiments communaux, l'éclairage public, les véhicules et équipements des espaces verts.



Chiffres clés 2025

- + de 1000 bâtiments ;
- + de 25 000 factures d'énergie et d'eau ;
- 72 000 MWh/an de consommations d'énergie équivalent à la consommation de 7200 foyers ;
- 4 300 MWh/an de production d'énergies renouvelables équivalent à la production de 22 000 m² de panneaux photovoltaïques ;
- 18 millions d'euros de dépenses associées ;
- 13 000 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre émises.

Accompagnement des communes sur des missions complémentaires

Le suivi des consommations est la porte d'entrée des missions de l'ALEC auprès des communes : en 2025, 190 missions complémentaires ont été réalisées dont 53 % concernent de l'accompagnement de projets. Il s'agit par exemple de projets de rénovation d'équipements, de réalisation de Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE), de végétalisation de cours d'écoles ou encore de récupération d'eau pluviales.

Les missions plébiscitées par les communes en 2025 :

- 19 études de valorisation de production photovoltaïque en autoconsommation ;
- 12 accompagnements d'Audit ;
- 11 tournées régulation ;
- 9 missions de capteurs connectés ;
- 10 états des lieux après 1 an de fonctionnement ;
- 7 accompagnements Ecodata ;
- 6 accompagnements GTB (Gestion Technique du Bâtiment).

Parmi ces missions, voici 3 réalisations inspirantes :

- Amélioration du chauffage et de la ventilation de l'école publique de la commune de Mouzé (1738 hab.) grâce à la pose de capteurs connectés :

- Réduction de 5% des consommations de propane ;
- Réduction de 10% des consommations d'électricité ;
- Économie globale de 2000 €/an

En 2025, 9 communes ont bénéficié de cet accompagnement.

- Diagnostic de régulation des équipements de la commune de Noyal-sur-Vilaine (6 384 hab.).

Adhérente au CEP depuis 2024, la commune a sollicité sa conseillère pour optimiser les réglages de 6 chaufferies, notamment sur la programmation des horaires et des températures de consigne. Ces modifications de réglage constituent un



gain potentiel de 44 % d'économies sur 1 an. L'analyse des consommations de l'année 2026 devra confirmer cette projection.

En 2025, 12 communes ont bénéficié de cet accompagnement.

- Animation d'ateliers de Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) pour la commune de Laillé (5 371 hab.).

En 2025, l'ALEC a animé 2 ateliers permettant de prioriser et planifier les travaux techniques à prévoir sur le parc de bâtiments communaux à horizon 2040, en respectant le cadre du Dispositif Éco-Energie Tertiaire et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Rennes Métropole.

Le format ludique et interactif de ces ateliers ludiques et interactifs a permis d'aider les élu·es et les technicien·nes à se projeter et à opérer une programmation complexe mais néanmoins indispensable.

À l'issue de ces ateliers, les objectifs arrêtés sont les suivants :

- Pour les consommations énergétiques :
 - 50 % d'ici 2040 (Dispositif Éco-Energie Tertiaire) ;
 - Pour les émissions de gaz à effet de serre :
 - 65 % d'ici 2030 (PCAET de Rennes Métropole).

En lien avec le dispositif des CEE

Créé en 2005, le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), financé par les « obligés » (selon le principe du « pollueur-payeur »), permet de valoriser financièrement des travaux de rénovation ou d'efficacité énergétique. Isolation, chauffage, ventilation, véhicule... De nombreuses opérations d'investissement sont éligibles et donnent lieu à une contrepartie sous la forme de CEE. Les certificats ainsi obtenus peuvent être valorisés financièrement.

Coordination du réseau de collecte régionale des CEE avec la Région Bretagne

Depuis 2018, la Région met à disposition une plateforme numérique facilitant le montage des dossiers et propose un dispositif de regroupement pour le dépôt des dossiers CEE des collectivités bretonnes. Il vise à faciliter l'accès à ce dispositif national, parfois jugé trop complexe, notamment sur l'atteinte des seuils réglementaires.

Breizh ALEC assure l'animation du réseau des membres du groupement et les accompagne dans la prise en main du dispositif. Cette animation est sous-traitée à l'ALEC du Pays de Rennes, représentant une cinquantaine de jours de travail sur 2025.

Accompagnement et soutien technique auprès de Rennes Métropole

En 2025, l'ALEC a apporté un soutien technique et méthodologique à Rennes Métropole. L'objectif était de faciliter la prise en main du dispositif CEE par l'agent en charge de la collecte pour cet Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Accompagnement et suivi local des dossiers CEE des collectivités

L'ALEC accompagne les collectivités du Pays de Rennes depuis 2006 sur le dispositif CEE.

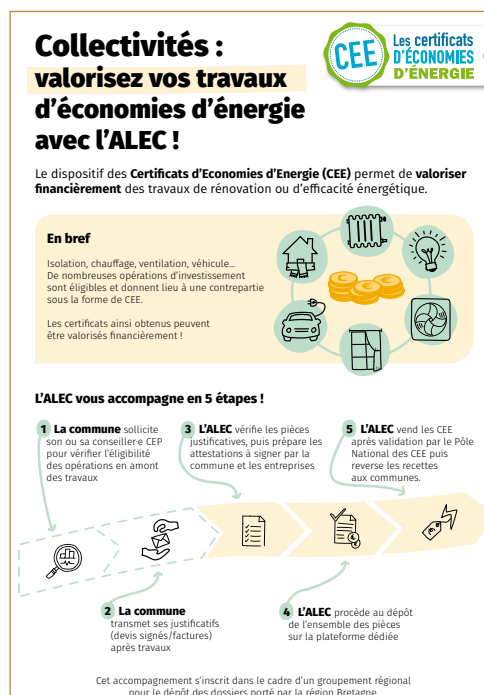
Désormais relié au dispositif de regroupement régional, cet accompagnement local permet aux collectivités de valoriser leurs travaux d'économies d'énergie, avec une prise en charge de la gestion, de la vérification et du suivi des demandes.

Ce soutien est complémentaire au service CEP, les conseillers et conseillères pouvant vérifier l'éligibilité en amont des travaux.

Chiffres clés 2025

- 7 communes participantes ;
- 18 opérations valorisées ;
- environ 120 000 € qui seront valorisés financièrement.

Les dossiers retenus correspondent notamment à la rénovation énergétique des groupes scolaire de la ville de Pacé et de la ville de Betton.



Dans le cadre du programme avec le Pays de Rennes

Appui à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

L'ALEC a contribué à l'élaboration des Documents d'Orientation et d'Objectifs dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), au moyen de compléments et d'ajustements sur le rédactionnel des différentes fiches thématiques.

Sur la thématique de la biodiversité, l'ALEC a sollicité le conseil de l'Agence Bretonne de la Biodiversité qui a insisté sur la mise en avant de la préservation. Cela implique le maintien des surfaces des Milieux Naturels d'Intérêt Écologique, et, en matière de fonctionnalités, des espaces de nature en général y compris en ville.

Dans le cadre du programme avec Rennes Métropole

Outiller les communes avec Ecodata et animer le réseau

Fin 2024, Rennes Métropole a développé et lancé le déploiement de son offre de service dédiée à équiper les communes en capteurs connectés associés à une plateforme de visualisation des données.

Grâce aux capteurs, il est possible de suivre les données en temps réel pour monitorer une trentaine d'usages variés, notamment : suivre au quotidien la consommation d'énergie des bâtiments, cibler et prioriser les investissements énergétiques, déceler des incohérences de fonctionnement, alerter lors d'un écart de consommation ou piloter les installations liées à une GTB.

L'ALEC du Pays de Rennes est missionnée pour accompagner les communes adhérentes au CEP afin de faciliter le déploiement des capteurs et de garantir la fiabilité de cette technologie sur leurs bâtiments communaux.

En 2025, l'ALEC a accompagné 7 communes à se connecter au réseau Ecodata.

Aide à l'appropriation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) par les communes

Le mardi 29 avril 2025, l'ALEC animait, aux côtés de Rennes Métropole, la rencontre « Le PCAET, notre PACTE : quelles actions concrètes dans ma commune ? ». Ce rendez-vous, consacré à la présentation du nouveau PCAET visait à la fois à partager les grands enjeux et engagements liés à ce plan et à voir comment les communes peuvent s'en saisir et y contribuer à leur échelle.

Après une présentation en plénière de la stratégie, des objectifs et des principales orientations du PCAET, quatre ateliers thématiques étaient proposés sous la forme de témoignages :

- « Préparer nos services et bâtiments publics aux fortes chaleurs » a permis de présenter les travaux réalisés pour améliorer le confort d'été d'un équipement ALSH (ventilation, réalisation d'une pergola...) à Vezin-le-Coquet. Ces aménagements ont été initiés à la suite de mesures de températures estivales réalisées dans le cadre du CEP ;

- « Aménager nos villes au regard du climat futur » portait sur l'aménagement de la ZAC de la Touche à Chavagne. Ce projet a pour objectif de limiter l'imperméabilisation, de favoriser la végétalisation et la préservation de zones humides, ainsi que végétaliser la cour d'école et les pieds de murs ;

- « Maîtriser l'énergie dans nos bâtiments communaux : sobriété & production » donnait à voir le projet de réseau de chaleur technique de Pacé, ainsi que le travail réalisé en amont sur la sobriété énergétique des bâtiments raccordés ;

- « Accéder à nos loisirs et à nos services en repensant nos mobilités » montrait le bouquet d'actions mis en place par la commune d'Acigné pour faciliter l'accès des habitant·es aux loisirs et aux services par le prisme des mobilités durables.

Environ 60 personnes, élu·e·s, représentant·e·s du CODEV (Conseil de développement de Rennes Métropole) ou des services, étaient présentes.

Appui à la préparation et à l'animation de la Conférence Locale du Climat

Dans un format renouvelé, la Conférence locale du climat s'est tenue le 22 mai 2025. Elle avait pour thème « Plan climat : un PACTE pour le territoire » et a rassemblé près de 300 personnes. L'ALEC a été associée à sa préparation dans le cadre d'un groupe de travail et a participé à l'animation à travers un stand et 3 ateliers.

Le stand animé a permis de présenter l'accompagnement de l'agence en faveur de la transition énergétique. Fidèle aux valeurs d'audace et de créativité de l'ALEC, cet espace a pris la forme d'une herboristerie prônant les remèdes miracles Sobrietas, Efficacitas, Renovellus. Trois ateliers d'une heure ont été coanimés par l'ALEC :

- « Énergie - Transition énergétique de mon organisation : qui peut m'aider ? » mettait en lumière la nouvelle approche «transition» du service métropolitain de développement économique, appuyée sur le scénario Négawatt et le parcours-type d'accompagnement, en lien avec les différentes structures ressources ;

- « Donut métropolitain - Limites planétaires et planchers sociaux : un donut pour ne plus tourner autour du pot » a permis de présenter la théorie du Donut et la démarche d'IRIS-E, un projet de recherche-action mené par l'Université de Rennes pour mieux comprendre là où le territoire se situe en matière de transitions socio-environnementales, entre limites planétaires et planchers sociaux ;

- « Justice sociale - Transition écologique et inégalités sociales : de quoi parle-t-on ? » visait à faire émerger les échanges sur la question du lien entre transitions écologiques et justice

sociale, en permettant aux acteur·ices travaillant sur ces sujets de se rencontrer pour de potentielles futures collaborations.

Dans le cadre du programme avec Liffré Cormier Communauté

Réalisation d'un état des lieux des systèmes de ventilation

Liffré Cormier Communauté a souhaité engager un travail sur l'état de fonctionnement de la ventilation de son patrimoine.

L'ALEC est intervenue pour réaliser un état des lieux des débits d'air au niveau des bouches d'extraction de ventilation de plusieurs bâtiments de petite enfance de la communauté de communes. C'est au total 170 points de mesure qui ont été réalisés lors de cette campagne.

La connaissance des débits de ventilation permet de faire le lien entre les problématiques de qualité de l'air intérieur (QAI) et les enjeux liés aux consommations d'énergie. Les mesures réalisées ont permis de pointer des débits de renouvellement d'air 3 à 4 fois inférieurs aux débits minimum réglementaires.

Le rapport produit présente en détail les débits mesurés pour chacune des pièces et en parallèle, les débits réglementaires attendus selon les catégories de locaux. Il présente également un premier niveau de préconisations à mettre en place.

Dans le cadre du programme avec la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné

Appui à la révision du PCAET

Afin d'appuyer la Communauté de communes dans la révision de son PCAET, l'ALEC a réalisé un travail préparatoire sur les thématiques Bâtiment, Énergies renouvelables, Aménagement, Agriculture, Patrimoine naturel, Mobilisation et Mobilité.

Le livrable contient :

- un recensement des différents règlements et documents de planification, à l'échelle nationale, régionale, du Pays, que le PCAET doit prendre en compte et décliner ;
- une définition d'un périmètre d'actions selon les thématiques du PCAET ;
- une identification de typologies d'actions à inscrire dans le PCAET, illustrées par des actions concrètes issues de PCAET existants, en Bretagne ou dans d'autres régions.

Bilan énergétique du patrimoine communautaire

En 2025, l'ALEC a réalisé le bilan énergie et eau du patrimoine de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné.

Les éléments principaux à retenir pour ce bilan des données 2024 sont les suivants :

- Une évolution à la hausse des consommations pour les secteurs du Bâtiment et Carburant (93 % des consommations totales) ;
- Pour les bâtiments, le point positif concerne l'électricité (59 % des consommations totales du secteur) qui connaît sa valeur la plus basse depuis 2019, malgré la mise en service de nouveaux bâtiments ;
- Les émissions de CO2 sur 2024 sont en augmentation et en lien avec les hausses de consommations des énergies carbonées ;
- Autres points positifs soulignés dans le bilan, la part d'énergie renouvelable qui passe le cap des 30 % (par rapport à la consommation

énergétique totale) et les volumes d'eau potable qui connaissent une baisse tendancielle depuis 2022 (année de référence pour des données complètes).

Accompagnement sur l'audit énergétique du centre nautique du Domaine de Boulet

En dehors du programme prévu initialement, l'ALEC a été sollicitée pour analyser l'audit énergétique du centre nautique du domaine de Boulet.

Indépendamment des solutions d'améliorations proposées, cette analyse a surtout permis de proposer des corrections de gains potentiels dans la première version de l'audit. En effet, les consommations prises en compte en lien avec le périmètre de l'étude n'étaient pas les bonnes. Ces données ont ainsi pu être rectifiées dans une nouvelle version.

Dans le cadre du programme avec le Pays de Châteaugiron Communauté

Accompagnement du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE)

Dans l'objectif d'organiser la stratégie patrimoniale, le Pays de Châteaugiron a lancé en 2025 un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique. L'ALEC a accompagné la Communauté de communes dès le début de cette démarche.

Cette année, les principales actions menées par l'agence sont les suivantes :

- Appui à la rédaction du cahier des charges pour le recrutement d'un bureau d'études. Les recommandations clés portaient sur la régulation du chauffage, l'intégration des énergies renouvelables, le respect des réglementations énergétiques et la définition du

- type d'audit énergétique à réaliser ;
- Analyse des offres reçues par la lecture et la notation de 4 propositions, ce qui a contribué à étoffer la réflexion pour le choix du prestataire ;
 - Participation à la réunion de lancement avec le candidat retenu ;
 - Suivi des études en cours.

Cet accompagnement se poursuivra en 2026 pour les étapes suivantes, notamment la relecture des audits et l'élaboration des différents scénarios.

Appui à la révision du PCAET

L'ALEC a apporté un appui à l'instruction des candidatures pour l'AMO relative à la révision du PCAET. Un temps d'échange a permis de partager les points forts et points faibles des propositions au regard des critères identifiés. L'équipe a pu également réaliser un retour d'expérience sur la démarche de concertation menée sur le territoire de Rennes Métropole dans le cadre de la révision du PCAET.

Animation d'un atelier climat

Afin d'aider à construire une culture commune autour des enjeux climat, de mobiliser en amont de la révision du PCAET et du lancement de la démarche PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Plan Local de l'Habitat), l'ALEC a été missionnée pour animer un atelier dédié.

Intitulée « Quel territoire voulons-nous demain ? Vers un nouvel aménagement de notre territoire adapté au changement climatique », cette rencontre s'est tenue le 25 septembre 2025 et a rassemblé près de 70 agent·es et élu·es de l'EPCI et des communes du territoire.

Le programme, co-élaboré avec le service Environnement-Eau de l'intercommunalité et les élus référents, était le suivant :

- Un temps d'accueil et d'interconnaissance permettant d'établir un baromètre des perceptions des participant·es vis-à-vis du changement climatique ;
- Une séquence dédiée au contexte et aux enjeux qui a permis de refaire le point sur les notions d'empreinte carbone, de jour du dépassement, mais aussi des données GES

et énergie du territoire. L'Observatoire de l'environnement en Bretagne a présenté son outil « Notre territoire à +4°C » appliqué à la Communauté de communes, afin d'avoir des projections des évolutions territoriales ;

- Un tour des actualités des territoires, avec une présentation de l'ensemble des démarches à venir pour le Pays de Châteaugiron Communauté, ainsi qu'un retour d'expérience de Bretagne Porte de Loire Communauté sur la modification n°3 de son PLUi-H initié en 2020 qui fixe des objectifs ambitieux ;

- Un atelier CASPER (Climat Adaptation Santé Planification Et Résilience) développé par Breizh ALEC afin de faciliter la compréhension des leviers d'actions possibles au sein d'un EPCI pour s'adapter aux effets du changement climatique.

La collaboration entre Pays de Châteaugiron Communauté et l'ALEC va se poursuivre dans le cadre de la révision du PCAET avec des premières pistes pour accompagner la co-construction et la concertation, en complément d'une AMO en cours de sélection.

Dans le cadre d'actions de sensibilisation des agent·es des collectivités et des élu·es

Formation-action des agent·es des collèges du Département d'Ille-et-Vilaine

Le 12 février 2025, l'ALEC était missionnée pour animer une formation-action à destination des agents des collèges du Département d'Ille-et-Vilaine, à l'occasion de leur séminaire de sensibilisation laïcité et climat, écoresponsables.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Département pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, alors que les collèges représentent un tiers de son bilan carbone. L'objectif est de déployer les bonnes pratiques dans tous les établissements, avec un frein non négligeable, celui du « pilotage à deux têtes » avec l'Éducation nationale.

Participation au Forum des énergies SDE35

L'ALEC était présente lors du Forum des énergies porté par le SDE35 le 28 février 2025 avec un stand rénovation et un stand mobilité. Si l'évènement a rencontré un fort succès, le format stand n'était pas assez ludique pour correspondre à l'évènement et aux attentes du SDE35. Un travail est prévu en amont de la prochaine édition pour définir une thématique et une proposition d'animation plus dynamique et entraînante.

Formation-action des agent-es des routes du Département d'Ille-et-Vilaine

200 agent-es ont été sensibilisées lors de deux sessions les 26 mars et 2 avril 2025. L'objectif était de favoriser une prise de conscience des enjeux de transition écologique dans les pratiques professionnelles, notamment de mieux prendre en compte la faune et la flore dans l'entretien des routes et des fossés, ainsi que les obligations réglementaires.

Animation d'un atelier « 12 discours de l'inaction climatique » auprès des agent-es de Rennes Métropole

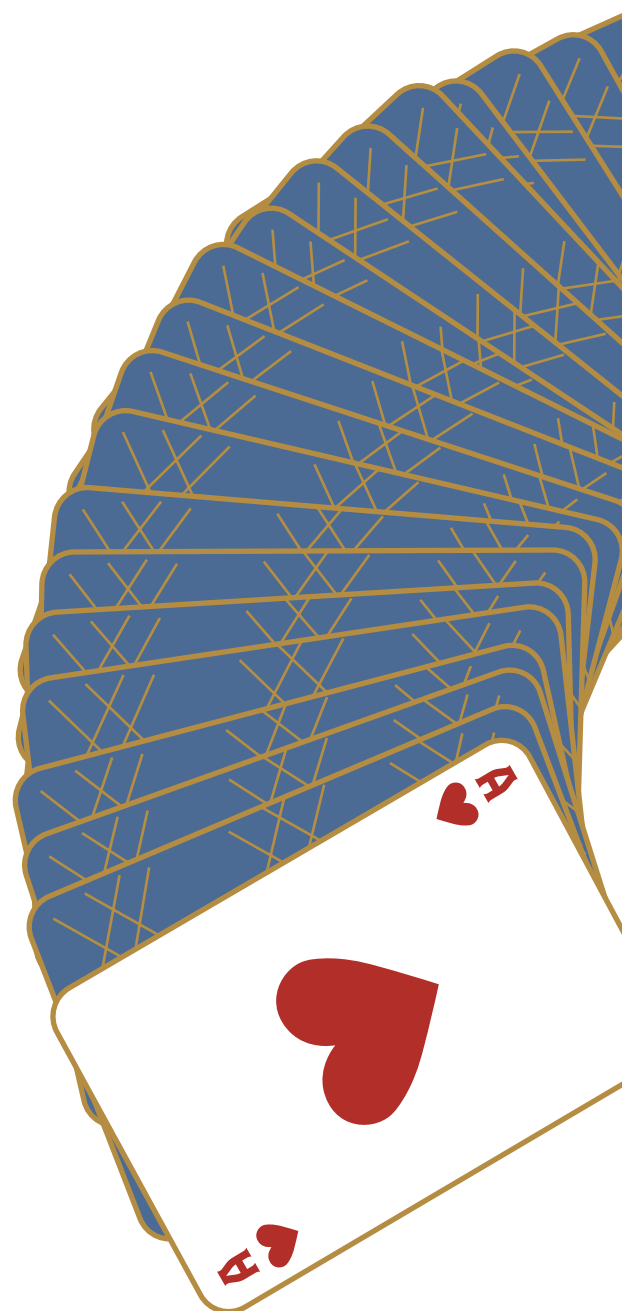
Le 30 septembre 2025, l'ALEC faisait à nouveau partie de la programmation de la 3e édition de la journée « La découVERTE, temps fort des transitions ». Cette journée est destinée aux agent-es de la métropole.

C'est l'atelier « Sortir de l'inaction climatique » qui a été sollicité, après une expérience réussie en 2024. Cet atelier en plusieurs modules est pensé pour aider à différencier les discours climatosceptiques des discours d'inaction climatique, décrypter les mécanismes sous-jacents qui expliquent que certains adhèrent à ces discours, disposer d'une grille de lecture des débats pour mieux orienter son argumentation et donner des pistes d'argumentaires à approfondir.

Pour rappel, cet atelier avait été développé pour le projet « Sortir du cadre ». Il s'adresse à des groupes de personnes déjà sensibilisées afin de les faire monter en compétence pour en faire des relais de sensibilisation dans leurs réseaux professionnels et personnels.

Animation d'un « Quiz du climat » auprès des agent-es de la ville de Bruz

À l'occasion d'une réunion des chef-fes de service de la commune de Bruz, le 16 octobre 2025, l'ALEC est intervenue pour animer un temps ludique visant à valoriser et informer sur les différentes actions mises en place.



Projet porté par l'ALEC hors d'un programme ou d'un partenariat

Organisation d'un cycle de webinaires « Sobriété » à l'approche des Municipales 2026

À l'approche des élections municipales de 2026, l'ALEC a lancé un cycle inédit de quatre webinaires répartis sur le dernier trimestre 2025 et janvier 2026. L'enjeu était de donner aux candidat·es les outils pour transformer leurs ambitions écologiques en mesures concrètes et socialement justes dans leur programme.

Conçu comme un parcours sportif, ce cycle proposait 4 séances d'une heure, explorant plusieurs leviers essentiels d'une transition écologique réussie. Articulées autour de présentation des enjeux, de témoignages inspirants, d'actions concrètes reproductibles et de temps d'échanges.

Les deux webinaires organisés en 2025 sont les suivants :

- « L'échauffement indispensable : la sobriété en action », le 20 novembre 2025.

La ville de Bruz a présenté son plan de sobriété énergétique et la ville de la Chapelle-Thouarault a mis en avant ses installations de récupération d'eau de pluie à l'école et à la médiathèque municipale ;

- « Renforcement : la rénovation gagne toujours ! », le 18 décembre 2025.

Une rénovation Bâtiment Basse Consommation exemplaire a pu être présentée par un habitant de Laillé, tandis que la commune de Mouzé a pu témoigner de la rénovation d'une salle communale.

Deux webinaires sur les énergies renouvelables et l'adaptation ont été organisés sur 2026. L'ensemble des supports de présentation et replay sont disponibles en accès libre sur le [site Internet de l'ALEC](#).



Accompagner le territoire dans l'adaptation au changement climatique

Pour contribuer à la résilience des territoires sur le moyen et long terme, il est indispensable de se préparer dès maintenant à vivre dans un monde où un réchauffement est inéluctable. L'ALEC mobilise ainsi les acteurs du territoire pour qu'il se saisissent de cet enjeu, et accompagne le développement de projets d'adaptation.

Dans le cadre du programme Relais Breizh ALEC sur l'adaptation au changement climatique en direction des collectivités, financé par la Région Bretagne et l'ADEME

Organisation d'un cycle de webinaires « Chaud devant : adapter votre commune à + 4°C »

Afin de partager des solutions adaptées, construire une culture commune autour de ces enjeux, accélérer la mise en place d'actions d'adaptation, et accompagner les communes du territoire dans ce processus, l'ALEC a proposé un cycle de 3 webinaires au printemps 2025. Valorisé par une campagne de communication « Chaud devant ! Adapter votre commune à +4°C », ce cycle a réuni environ 30 participant·es par webinaires.

- Bâtiment et confort d'été : nos recettes fraîcheur pour faire face à la canicule (vendredi 25 avril 2025) .
- Ressource en eau : anticiper pour ne pas rester en carafe (vendredi 23 mai 2025) .
- Verdir son assiette : réintégrer la nature en espace urbain (vendredi 20 juin 2025).

Animation d'ateliers de l'adaptation au changement climatique

En parallèle, deux sessions des « Ateliers de l'adaptation au changement climatique » à destination des élu·e·s et agents des collectivités ont été organisées les 24 et 26 juin dans les locaux de l'ALEC.

Accompagnement des projets de végétalisation des cours d'école

En lien avec les missions CEP, des accompagnements sur les cours d'école ont été réalisés en 2025 à Corps-Nuds (réunion de cadrage et atelier de concertation), Pont-Péan (atelier de concertation), Melesse (atelier de concertation sur le règlement intérieur après aménagement) et Montgermont. Une visite de la cour d'école végétalisée à Chavagne a également été organisée.

Dans le cadre de l'appel à projet FEDER « sensibilisation aux enjeux climatiques dans les milieux scolaires ou à destination du grand public » du conseil régional de Bretagne

Développement du projet « Venir Voir - la vie ici en 2100 »

En 2025, l'ALEC du pays de Rennes et l'ALEC du pays des Vallons de Vilaine se sont associées afin de proposer un projet qui vise à sensibiliser et à préparer les habitants à des modes de vie adaptés à une augmentation de la température de +4° C, en considérant les vulnérabilités locales spécifiques.

Le programme d'actions se décline en 3 axes :

1- Création d'un outil de sensibilisation, sous la forme d'un parcours en territoire urbain, péri urbain ou rural, autours de récits permettant de se projeter à + 4°C et d'envisager des solutions d'adaptation ;

2- Conduite d'animations en direction du grand public, en s'adossant notamment à des événements existants pour toucher une mixité de publics ;

3- Action de sensibilisation et de formation-action à destination d'acteurs relais qui travaillent en direction du grand public pour leur permettre d'intégrer les enjeux d'adaptation au changement climatique dans leurs messages et leurs projets : acteurs de l'éducation, de l'animation socio-culturelle et périscolaire, de l'économie sociale et solidaire, du sanitaire et social.

L'année 2025 a été largement consacrée à la création de l'outil de sensibilisation. Nommé « Venir Voir – La vie ici en 2100 », il consiste en une balade sensible contenant jusqu'à 7 étapes permettant d'illustrer des grands changements environnementaux et sociétaux à prévoir d'ici

2100 : le vieillissement de la population, les îlots de chaleur, l'habitat collectif, l'économie, la faune et la flore, l'habitat individuel et les temps sociaux.

À chaque étape, 3 récits sont proposés pour décrire le lieu en 2100. Ces trois récits décrivent une scène d'adaptation selon une vision « gestion de crise », « préparation-anticipation » ou « transformation ». Les participant-es sont invités à choisir quel type de récit leur correspond le plus, permettant de mesurer les récits qui auront été les plus plébiscités.

L'ALEC a présenté pour la première fois cet outil le 18 octobre dans le cadre de la journée de la résilience « Face aux risques, agissons » de Rennes Ville et Métropole, l'association Prévention MAIF et du Résilience Tour, de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT) et l'Institut des Risques Majeurs (IRMa), un événement national qui vise à renforcer la culture du risque. Environ 25 personnes ont pu expérimenter le jeu, dans un format adapté pour l'occasion (sous forme de jeu de plateau), sur un total de près de 50 personnes qui ont fréquenté le stand.

L'outil a également été présenté en atelier aux « Rencontres régionales de l'adaptation : développer la résilience et la culture du risque », organisée par Breizh ALEC à Saint-Brieuc le 25 novembre, dans le cadre du partenariat Ambition Climat Bretagne.

Enfin, l'outil a été une nouvelle fois présentée à l'occasion d'un conseil de quartier Q3 (Bourg Lévêque – La Touche – Moulin du Comte) le 27 novembre à Rennes, pour une rapide sensibilisation à la thématique de l'adaptation, suivie d'une test grandeur nature des récits de la balade. Pour l'occasion, un format « mini-atelier » avait été développé.

À la fin de l'année, un groupe d'étudiants, en 5ème année Génie de l'environnement à l'École des métiers de l'environnement – Unilasalle, a initié avec l'équipe projet l'élaboration d'une balade dans une commune des Vallons de Vilaine pour explorer les vulnérabilités spécifiques aux territoires ruraux.

Dans le cadre du programme avec le Syndicat Mixte du Pays de Rennes

Accompagnement des projets commerciaux sur le volet énergie & carbone

En 2025, l'ALEC a été mobilisée sur l'étude d'un dossier de transfert / extension (de 1 500 à 1 770 m²) de l'Intermarché à Chantepie. Une note d'analyse et de préconisations a été réalisée, portant notamment sur :

- L'enveloppe thermique avec la recommandation d'appliquer la RE2020 qui s'impose aux commerces à compter du 1^{er} janvier 2026 ;
- Le dispositif fonds chaleur est mobilisé pour la récupération de chaleur fatale ;
- Un accompagnement à la récupération d'eau de pluie pour des usages intérieurs (alimentation des sanitaires) est proposé.

Appui à la révision du SCoT

L'ALEC a contribué au Document d'Orientation et d'Objectifs avec des compléments / ajustements sur le rédactionnel des différentes fiches thématiques.

Sur la thématique de la biodiversité, l'ALEC a sollicité le conseil de l'Agence bretonne de la biodiversité qui a insisté sur la mise en avant de la préservation avant tout, qui implique le maintien des Milieux Naturels d'Intérêt Écologique en termes de surfaces mais aussi et surtout en matière de fonctionnalités, les espaces de nature en général y compris en ville et principalement le patrimoine arboré. Des exemples de SCoT favorables à la biodiversité ont été indiqués.

Le 23 septembre 2025, l'ALEC a également participé au comité des partenaires dédié à la révision du SCoT.

Appui à la consolidation et à la mise en œuvre de la convention LEADER

Le 8 janvier, l'ALEC a animé un atelier AdACC (Ateliers de l'adaptation au changement climatique) au Pays de Rennes.

L'enjeu est de nourrir les réflexions du comité de programmation pour la mise en œuvre du programme LEADER 2023 – 2027 entre la Région Bretagne et le Groupement d'Actions Locales (GAL) du Pays de Rennes.

Ce programme vise « le développement rural du pays en complémentarité / interdépendance avec le territoire urbain dans une approche qui prend en compte les ressources et vulnérabilités pour s'adapter au changement climatique ».

L'atelier a réuni 10 participant.es, membres du comité de programmation (élu.e.s, technicien.ne.s).

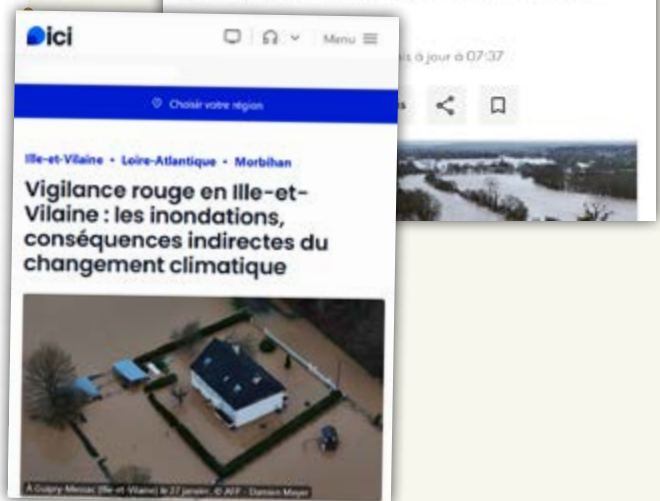
Le 26 février 2025, l'ALEC a participé au comité de programmation dédié aux travaux sur la grille de sélection. Les échanges ont permis d'affiner les critères de sélection des projets au regard des objectifs. Suite à cette réunion, l'ALEC a prospecté pour identifier des projets susceptibles de répondre aux critères du programme Leader auprès des communes adhérentes au Conseil en Énergie Partagé du pays de Rennes.

Un peu de contexte

Publication du 3^e Plan national d'adaptation au changement climatique le 10 mars 2025.

FOCUS

L'expertise de l'ALEC en matière d'adaptation reconnue !



Alors que le territoire était touché au début de l'année par d'importantes crues et inondations, l'ALEC a été sollicitée par l'AFP pour parler des liens entre ces événements et le changement climatique.

De nombreux médias ont depuis repris cette dépêche nationale, permettant de faire entendre la voix de l'ALEC : Actu.fr, Charente Libre, La Croix, Corse Matin, L'Express, France 3 Bretagne, France Bleu/ICI Armorique, Good Planet Mag', Green et Vert, La Provence, RFI, Sciences & Avenir, Sud Radio, Sud Ouest, Terre Net, TV5 Monde, La Voix du Nord.

L'ALEC a de nouveau été sollicitée à ce sujet pour l'émission radiophonique 12h-15h de France Info du mardi 28/01.

Une nouvelle interview a été publiée le 29/01 par Le Télégramme, laissant plus de place pour approfondir les liens entre les crues et le changement climatique et détailler les solutions collectives d'atténuation et d'adaptation dont nous disposons dès aujourd'hui !

Le 05/02, Le Monde a donné la parole à Nathalie Gibot à travers une tribune appelant au passage à l'action et à signaler la « cacophonie dissonante » des politiques nationales.

Le 10/02, l'ALEC était présente dans l'émission « Grand invité régional » des rédactions de RCF en Bretagne. Au programme, 17 minutes d'interview pour approfondir les problématiques soulevées et proposition d'actions évoquées dans la tribune du Monde.

Contribuer à la préservation de la ressource en eau

Dans un territoire où le changement climatique accentue fortement la tension sur la ressource en eau, l'implication de tous les acteurs, les petits comme les plus gros consommateurs, est indispensable.

Dans le cadre du programme d'action ECODO avec la Collectivité Eau du Bassin Rennais

Actualisation et consolidation du guide « Récupération d'eau de pluie »

En 2022, l'ALEC a produit un guide sur la récupération d'eau de pluie pour outiller particuliers, collectivités, bailleurs sociaux et promoteurs. Une mise à jour de celui-ci a été réalisée à la suite du décret et à l'arrêté du 12 juillet 2024, relatif aux conditions sanitaires d'utilisation des eaux impropres à la consommation humaine pour des usages domestiques, de même que la partie réglementation locale avec un zoom sur la M2 du PLUi de Rennes Métropole. Il est disponible sur le site de l'ALEC.



Organisation d'une matinée technique au centre Henri Guérin du Stade Rennais

Le mardi 17 juin l'ALEC, organisait une visite du centre d'entraînement Henri Guérin du Stade Rennais. L'objectif de cette visite était de présenter les solutions techniques en matière d'économie d'eau déployées sur le site, actuellement en phase de travaux.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes : représentant-es des collectivités, des promoteurs, des bailleurs, des associations ou des entreprises.

À cette occasion, les objectifs du nouveau PCAET de Rennes Métropole ont été mentionnés ainsi que la modification du PLUi (M2) qui va rendre obligatoire la récupération d'eau de pluie dans toutes les nouvelles constructions.

La prise de conscience de l'équipe technique du Stade Rennais (250 salarié-es au global) date de la sécheresse de 2022. Entre août et octobre, l'Ille-et-Vilaine a connu 70 jours placés en état de crise sécheresse, les terrains ne pouvaient donc plus être arrosés avec un impact conséquent sur l'activité et la préservation des équipements dont les terrains.

Avec l'appui de Rennes Métropole, la DDTM et la CEBR, le Stade Rennais a intégré plus fortement les enjeux environnementaux, les économies d'eau, dans la conception du projet de reconstruction du centre d'entraînement. Chaque année, le Stade Rennais consomme 30 000 m³ d'eau potable. L'enjeu est de réduire cette consommation, surtout pour l'arrosage des terrains, alors que leur superficie augmente de 30 %.

Solutions techniques mises en œuvre :

- Suivi des consommations d'eau, télérelève, détection des fuites ;
- Équipements hydro économes ;
- Réutilisation d'eaux de drainage et étude pour réutiliser les eaux de sortie de la station de Beurade pour l'arrosage des terrains sportifs ;
- Réutilisation des eaux grises de douches pour alimenter les sanitaires ;
- Mise en place de noues pour la gestion des eaux de ruissellement ;
- Contrôle avec des sondes pour mieux gérer l'arrosage des terrains ;
- Travail sur la variété des pelouses, l'apport de synthétique, les sols ;
- Actions de sensibilisation auprès des joueurs en formation, prochainement staff et joueurs pro ;
- Préservation des zones humides ;
- Étude avec Agrocampus : analyse des eaux de drainage et de la REUT (réutilisation des eaux usées traitée) issue de la station de Beurade.

Cette visite a fortement intéressé les participant·es, notamment les équipes techniques des collectivités qui s'interrogent sur leurs pratiques.



Organisation d'une visite de récupération de pluie en habitat partagé

L'ALEC a organisé une visite de l'habitat partagé Vilajoa sur la commune Le Rheu pour mettre en lumière la récupération d'eau de pluie pour des usages intérieurs, mardi 18 novembre 2025. Elle a rassemblé environ 45 personnes, représentants des collectivités, promoteurs, bailleurs, constructeurs, architectes...

Le système de récupération d'eau de pluie consiste en une cuve enterrée disposant d'un volume de 10 000 m³. L'eau récupérée sert à arroser un potager de 250 m² ainsi que les sanitaires, pour s'étendre aux lave-linges dans un second temps. Les coûts de d'installation s'élevaient à 17 800 € HT, dont 30 % financé par le programme ECODO.

Cette présentation a suscité beaucoup de questions et d'échanges, notamment sur la maintenance, les compteurs, la déconnexion des réseaux, les usages, mais aussi l'application de la M2 du PLUi de Rennes Métropole.



À la suite de cette visite, une fiche de retour d'expérience reprenant les détails du projet a été réalisée et diffusée par l'ALEC.

Un peu de contexte

- Nouveau programme ECODO 2025-2030 en avril 2025 : objectif de réduction de 17 % par abonné à horizon 2030 par rapport à l'année de référence 2019 ;
- Modification du PLUi de Rennes Métropole le 19 juin : nouvelles dispositions qui répondent aux objectifs de perméabilisation, de renforcement des capacités de rafraîchissement, de protection de la biodiversité et de la ressource en eau.

Formations sur la récupération d'eau à destination des acteurs de la construction et de l'aménagement

Comme les années précédentes l'ALEC a de nouveau proposé une formation-action à destination des acteurs de la construction et de l'aménagement ainsi que les Collectivités du territoire.

Deux sessions ont eu lieu le 22 mai et le 18 décembre 2025 à la CAPEB 35 auprès d'architectes, constructeurs de maison individuelle, aménageurs, artisans et agent·es de collectivités.

De plus, des sessions plus ciblées ont également été mises en place :

- Le 10 juin auprès des agent·es de Rennes Métropole ;
- Le 6 octobre à destination d'un constructeur de maisons individuelles Maisons MTB ;
- Le 14 octobre à destination des agent·es de Rennes Métropole, à l'occasion de la Conférence du projet urbain ;
- Le 24 novembre à destination des constructeurs de maisons individuelles.

Entre 10 et 20 personnes par sessions ont bénéficié de ce temps de formation-action, illustrant l'intérêt de ces acteurs sur cette thématique.

Ces temps forts ont été rythmés par des interventions à plusieurs voix (ALEC-CEBR-RM) pour proposer une action dynamique, opérationnelle et stimulante à destination des participants.

Au programme : une présentation du contexte et des enjeux, un point sur la réglementation, retours d'expériences et points de vigilance, et

présentation de la démarche Quali pluie.

Comme à chaque édition, les échanges ont été riches, tant d'un point de vue technique que réglementaire, en particulier sur le sujet de l'application de la M2 du PLUI de Rennes Métropole, et ont permis de confirmer les besoins d'accompagnement individualisé des porteurs de projet et des services des collectivités dans le cadre de l'élaboration de projet avec de la récupération d'eau de pluie.

Accompagnement des projets de récupération d'eau de pluie

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, information et conseil, l'ALEC a assuré en 2025 la promotion de la récupération d'eau de pluie avec usages intérieurs auprès de ses différents publics, particuliers, collectivités, entreprises, en diffusant des informations d'ordre technique, réglementaire et financière et en accompagnant des porteurs de projets :

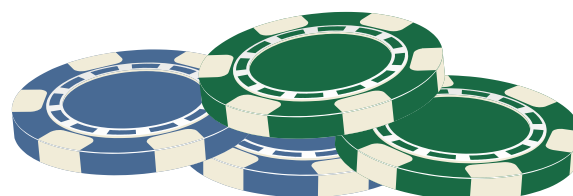
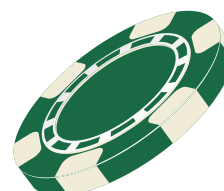
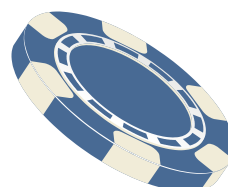
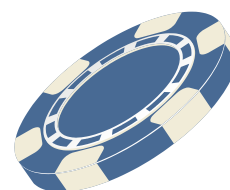
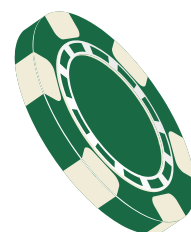
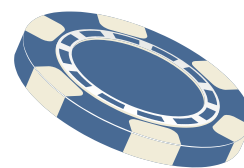
- Informations de 1er niveau par téléphone et mail pour les projets qui ne peuvent pas bénéficier d'un accompagnement personnalisé ;
- Accompagnement de projets de REP avec usages intérieurs auprès des différents publics : particuliers, collectivités, entreprises ;
- Valorisation des projets via les supports de communication et les animations de l'ALEC, les réseaux sociaux.

Poursuite de cette expérimentation en 2026 : aux vues des besoins sur le sujet de la REP avec usages intérieurs (techniques, réglementaires, pratiques), la CEBR a confié à l'ALEC la mission d'assurer une hotline pour renseigner les usagers pour l'obtention d'informations sur la réutilisation intérieure des eaux de pluie.

Un outil de reporting a été mis en place pour objectiver ce service d'information de 1er niveau en recensant les demandes et les réponses apportées.

En parallèle, l'ALEC a poursuivi les accompagnements de projets prévoyant des usages intérieurs, avec 18 accompagnements renforcés (visite sur place, production d'une note, suivi) dans les projets neufs et existants.

- 7 habitats individuels
- 6 habitats collectifs
- 4 entreprises
- 1 collectivité



Nourrir la fibre écocitoyenne des habitant·es

Pour favoriser l'implication de toute la société civile (habitants et habitantes, collectifs, associations) dans la transition écologique, l'ALEC développe et anime des animations, ateliers d'intelligence collective, formations et autres temps forts tout au long de l'année.

Dans le cadre du programme avec la Ville de Rennes

Formation-action d'acteurs relais au numérique responsable

Pour la 4e année consécutive, l'ALEC a organisé et délivré à l'Edulab Pasteur une formation-action à destination des agents et agentes scolaires et périscolaires de la Ville de Rennes et des Espaces Publics Numériques. Cette formation vise à sensibiliser aux impacts cachés du numérique et questionner les usages pour aller vers un numérique plus responsable.

Alors que l'intelligence artificielle connaît un développement fulgurant, un module spécifique a été ajouté à la formation. La finalité était de permettre aux personnes formées de monter en compétence, notamment pour construire leurs propres ateliers de sobriété numérique.

Participation aux Printemps du Climat

Spécialisée dans les enjeux de prévention auprès des citoyens et citoyennes, l'association « Prévention MAIF » a souhaité intégrer la notion d'atténuation des risques climatiques à travers une série d'événements nommés « Printemps du climat », du 3 au 21 juin 2025 à Rennes dans différents lieux et établissements scolaires de la ville.

L'association a sollicité l'ALEC pour co-organiser et intervenir lors d'un événement intitulé « S'allier pour une écologie juste », en partenariat avec Askoria, les Shifters, la Maison de la

Consommation et de l'environnement (MCE), Alternatiba, l'Adil et Rayons d'Action.

L'événement est tenu le 3 juin et proposait une table ronde suivi d'un forum des acteurs de la transition. Ce moment d'échange s'adressait aux étudiant·es et aux professionnel·les en travail social, amené·es à rencontrer des publics pour qui enjeux de transition ne sont pas forcément une priorité bien qu'ils soient particulièrement exposés et peu armés pour faire face aux effets du changement climatique, dont ils sont très peu responsables.

L'ALEC a également été mobilisée, toujours dans le cadre du Printemps du Climat, pour animer son stand « SuperBazar » (qui sensibilise sur l'empreinte carbone) dans le parc des Tanneurs, dont l'inauguration était célébrée au même moment.



Accompagnement des associations de la Ville de Rennes

Le parcours de formation-action des associations de la Ville de Rennes (dans le cadre du RSEA) qui avait trouvé son public les deux années précédentes avait été reconduit en 2025, pour 3 cycles de 4 ateliers, toujours en lien avec l'association Bug. L'engouement des éditions n'a pas été au rendez-vous cette année et le premier cycle a dû être annulé faute d'inscriptions suffisantes, et ce malgré plusieurs ajustements de la communication.

Considérant que ce format « générique » proposé à toutes les associations s'essouffait, il a donc été décidé collectivement de réorienter cette formation afin de la proposer plus spécifiquement aux associations sportives, qui ont des problématiques spécifiques, notamment liés à l'événementiel et aux déplacements.

Un sondage a été envoyé à plusieurs associations pré-identifiées (Cercle Paul Bert, Association Tour d'Auvergne, Rennes Pôle Association, ASPTT, Cadets de Bretagne). Les sessions ont été programmées entre novembre et décembre 2025 dans les locaux des Cadets de Bretagne.

En parallèle, une session unique de formation destinée à toutes les associations a été renouvelée avec l'association Bug, sous un nouveau format condensé reprenant des contenus du format de l'année précédente. Faute d'inscriptions en nombre suffisamment, ces deux formations ont été ajournées et seront proposées dans de nouvelles conditions en 2026.

Formation-action des acteurs du quartier Bourg-L'Évesque – La Touche – Moulin du Comte

Dans la continuité de ce qui a été fait sur le quartier sur 11 (en 2023) et 9 (en 2024), l'ALEC était mobilisée en 2025 dans le Quartier 3 (Bourg l'Evesque – La Touche – Moulin du Comte) pour créer ou pousser des dynamiques multi-acteurs sur les transitions écologiques :

- Être en appui aux habitants et associations

pour développer des actions ;
- Proposer outils et expertise méthodologique ;
- S'appuyer sur des projets existants à renforcer l'existant.

Au regard des enjeux du quartier et de la réflexion sur la Charte territoriale de la cohésion sociale, il a été proposé de développer un accompagnement des associations sur le volet « manifestations », pour enrichir les démarches de ces associations déjà engagées individuellement sur les questions de transition écologique. Dans un quartier où il n'existait jusqu'alors pas d'espace de travail formel sur les enjeux de transition écologique, l'objectif était alors de rencontrer et nourrir des collectifs déjà existants.

L'ALEC a ainsi rencontré un collectif d'associations du quartier réuni dans le cadre de leur réflexion sur le partage d'une enveloppe mutualisée de la Ville pour l'organisation de deux événements (portes ouvertes des associations du quartier et événement « Stroll »), afin de leur proposer une formation-action adaptée à leurs problématiques.

Le collectif réuni pour cette formation s'est montré particulièrement intéressé par le sujet, et plusieurs idées concrètes d'outil et organisations de travail ont pu être identifiées. Elles ont été répertoriées dans un livrable diffusé plus largement auprès des associations du quartier.

Exploration de la thématique de l'écologie dans les quartiers prioritaires

À l'occasion de la « Fête de l'écocitoyenneté » du quartier de Villejean, l'ALEC et d'autres structures (associations, CEBR, direction de quartier, service déchets de la métropole) étaient présentes le mercredi 14 octobre sur la dalle Kennedy pour aller à la rencontre des habitant·es.

En plus d'un stand « Le Rôle de ma Vie », l'ALEC animait aux côtés de la direction de quartier et de deux membres d'une association du quartier un « portage de parole ». Cette méthode consiste à occuper l'espace public avec une phrase inscrite sur un panneau, et inviter les passant·es à y réagir.

L'objectif était de sonder l'opinion des habitant·es du quartier sur la question de l'écologie, et identifier les points d'accroche qu'ils et elles pourraient avoir avec les sujets de l'ALEC, et vérifier si nos entrées « énergie/climat/ empreinte carbone » étaient appropriées pour lancer la discussion.

En décembre, l'ALEC se rendait de nouveau à Villejean, au centre social Ker Yann, pour participer au « collectif d'animation » du quartier avec un débat sur le thème de l'écologie. Les échanges ont permis d'explorer plusieurs sujets : définitions de l'écologie, difficulté de se projeter dans l'action climatique lorsque qu'on est fragilisé économiquement, importances des normes et représentations de la sobriété, responsabilités individuelles et collectives, notion « d'écologie punitive », etc. Ils se sont conclus par une discussion sur les leviers concrets à mettre en œuvre pour faire de la question de l'écologie un sujet non-clivant, rassembleur et porteur d'émancipation pour toutes et tous.

Ces expériences ont permis de questionner les pratiques de l'ALEC en termes de sensibilisation et mobilisation dans ces quartiers. En effet, ses thématiques abordent toutes d'emblée les notions d'empreinte (carbone, eau, matière), d'énergie et climat. Ces entrées peuvent alors sembler éloignée des préoccupations rencontrées sur ce terrain. En revanche, la qualité de vie et la consommation semblent

être des entrées plus pertinentes. De même qu'il semblerait opportun d'y proposer plus d'animations basées sur le concret et la mise en pratique, plutôt que sur des concepts tels que l'empreinte qui peuvent être trop abstraits.

Ces deux actions viennent s'ajouter à plusieurs interventions menées en quartiers prioritaires de la Ville de Rennes (QPV) dans le cadre de l'appel à projets « Quartiers en transition » de la Région Bretagne :

- Des stands « Gare à la Banque-Route » au Bâtiment à Modeler et à Berry Plage ;
- Un stand « Super Bazar » au temps fort éco citoyen du Centre social des Champs manceaux ;
- Des stands « Le Rôle de ma vie » au temps fort lancement « Cet été à Rennes » Square Dullin, au marché de Villejean et au « Café d'en bas » à Villejean ;
- Un stand « Catch à l'eau » à la piscine Brequigny ;
- Un temps fort sur les économies d'eau et d'énergie au CDAS Villejean ;
- Une démonstration d'éco-gestes lors d'un cours socio-linguistique.

Elles illustrent un travail de fond de l'ALEC sur la question de l'écologie dans les quartiers prioritaires, qui vient incarner la valeur de « Justice sociale » inscrite dans son nouveau projet associatif.

Un peu de contexte

Inscription des enjeux de justice sociale dans le PCAET de Rennes Métropole.

Dans le cadre du programme avec Rennes Métropole

Co-organisation du Printemps Citoyen

Proposé dans le cadre de l'adoption de la charte métropolitaine de la citoyenneté, la 3ème édition du printemps citoyen s'est tenue du 24 mai au 21 juin 2025.

Porté par et pour les habitantes et habitants, les communes, les associations et autres acteurs locaux du territoire ; il vise à valoriser leurs initiatives et événements organisés autour de la thématique « être citoyennes et citoyens dans la métropole rennaise face aux nécessaires transitions ».

En collaboration avec le service participation citoyenne de Rennes Métropole et La Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE), l'ALEC du Pays de Rennes a participé à la préparation et mise en œuvre des actions. Plusieurs réunions de programmation ont permis de définir le cadre de cette nouvelle édition, d'identifier les nouvelles opportunités pour gagner en visibilité et de définir le plan d'action pour le recensement des initiatives citoyennes.

L'ALEC a animé plusieurs actions dans 8 communes :

- Le 17 mai à Saint-Erblon pour une matinée autour des énergies renouvelables citoyennes en partenariat avec le GIEC de Saint-Erblon ;
- Le 17 mai à la matinée citoyenne de Cesson-Sévigné avec un stand « Super Bazar » ;
- Les 24 et 25 mai à Rennes lors de l'édition 2025 de « Rennes sur roulettes » avec un stand « Rôle de ma Vie », un jeu sérieux « jeunes et citoyenneté », et un stand « mobilité douce » ;
- Le 24 mai à Vezein-le-Coquet, avec une Foire aux Éco-gestes ;
- Le 24 mai à Chevaigné pour une matinée Act'EnR, où découvrir les projets d'énergies citoyennes ;
- Le 18 juin au centre social des Champs Manceaux à Rennes avec un « Super Bazar » ;
- Le 4 juin à Saint-Jacques-de-la-Lande avec une Foire aux Éco-gestes en partenariat avec l'association Habitat et Humanisme.

Au total, 93 initiatives ont été proposées autour de la transition au quotidien, du climat, de l'agriculture et de l'alimentation, du lien social et de la solidarité, de la mobilité, de la nature et biodiversité. 53 actions ont été labellisées Printemps citoyen et 18 communes ont accueilli au moins une initiative.



La campagne de communication a été co-réalisée par l'ALEC.

Diffusion du bilan du projet « Sortir du Cadre »

Lauréate de l'édition 2022 de l'appel à projet « Mobilisation et participation des citoyen·nes dans les démarches de transition énergétique et climatique » lancé par la Région Bretagne, l'ALEC s'est penchée en 2023 et 2024 sur la question des imaginaires en portant le projet innovant et exploratoire « Sortir du cadre », soutenu par la métropole.

Ce projet consistait en une démarche innovante et expérimentale sur la transition environnementale de cadres supérieur·es et dirigeant·es de la métropole rennaise. Le bilan définitif du projet a été présenté à l'occasion de deux webinaires, le 24 avril et le 12 juin 2025.

Création d'un outil de sensibilisation sur l'empreinte matière

En 2025, la direction des déchets et la mission économie circulaire de Rennes Métropole sollicitait l'ALEC pour la création d'un nouvel outil à mettre à la disposition de ses animateur-ices déchets.

Cette demande venait répondre à des besoins de renouvellement de leurs outils et dans un contexte d'élargissement de leurs thématiques de sensibilisation.

Un jeu sérieux, dénommé « Le Chaudron », a ainsi été développé aux cours du dernier trimestre. Il consiste en un stand sur le thème de la sorcellerie, où les joueur-euses doivent récolter différents matériaux qui leur permettront de composer la recette d'une potion. Cette potion sert à faire un objet mystérieux qui leur sera dévoilé plus tard... Il peut être utilisé lors d'événements (foires, forum, sur des marchés...), ou en introduction d'un format atelier qui a aussi été conçu par l'ALEC (en entreprises, collectivités, etc.).

Cet outil est à l'usage des agent-es d'animation de la direction des déchets de la Métropole, mais sera également utilisé par l'ALEC. La diffusion de l'outil est prévue à partir du printemps 2026.



Dans le cadre d'actions diffuses dans les communes

Animations ponctuelles dans les communes

L'ALEC a également été régulièrement sollicitée pour des interventions ponctuelles dans les communes :

- Un stand « SuperBazar » au marché de Mordelles ;
- Un stand « Le Rôle De Ma Vie » à Laillé ;
- Un stand « Le Rôle de ma vie » à Liffré ;
- Un stand « Catch à l'eau » lors du Samedi vert de Liffré ;
- Animation « Écogestes » avec les résident-es de l'Association pour le Logement des Familles et des Isolés.

Contribuer au développement des énergies renouvelables sur le territoire

Citoyens, collectivités, entreprises... l'ALEC mobilise toutes les forces du territoire pour développer les énergies renouvelables et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Un peu de contexte

L'année 2025 a été marquée par un climat de défiance politique et médiatique à l'égard des énergies renouvelables.

Voici 3 événements marquants :

- Le 12 février 2025, un projet d'arrêté a été annoncé, modifiant le soutien public aux installations photovoltaïques de petites et moyennes tailles sur les toitures de bâtiments ou d'ombrières. Impactant directement les projets d'installations des particuliers, mais aussi ceux portés par les collectivités, les agriculteurs, les TPE-PME ou les collectifs citoyens. Plus d'informations sur le site du [Cler](#) ;

- La panne de courant électrique majeure survenue le 28 avril 2025 dans la péninsule Ibérique (Espagne, Portugal, Andorre et certaines régions du Sud-Ouest de la France) a alimenté la diffusion de rumeurs et de fausses informations, mettant en cause la viabilité des énergies renouvelables. Plus d'informations sur le site de [France Renouvelables](#) ;

- En juin 2025, lors de l'étude de la loi Gremillet « portant programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie », les député·es ont adopté un moratoire (un accord sur la suspension d'une activité) immédiat sur l'instruction, l'autorisation et la mise en service de tout nouveau projet éolien ou solaire. La proposition de loi a néanmoins été rejetée par l'Assemblée nationale le 24 juin 2025, avant son passage en seconde lecture au Sénat. Plus d'informations sur le site du [Cler](#).

Dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable territorial

Un troisième Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCRt) a été signé en 2024 entre l'ADEME et le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) et le Pays de Rennes, en partenariat avec l'ALEC du Pays de Rennes qui accompagne les porteurs de projets. S'inscrivant dans le programme national Fonds Chaleur, ce dispositif s'adresse aux entreprises, industriels, associations, bailleurs, promoteurs, agriculteurs et aux collectivités du Pays de Rennes. Il vise à les accompagner et les soutenir dans le développement de leurs projets de production de chaleur à partir d'énergies renouvelables.

Accompagnement des projets de production de chaleur renouvelable

Un peu de contexte

Ce nouveau contrat découle des résultats obtenus sur les deux premiers CCRt, de la dynamique observée sur le développement des énergies renouvelables thermiques sur le Pays de Rennes ou encore de la montée en compétence des équipes de l'ALEC.

Autant de raisons qui ont amené les partenaires de ce programme à souhaiter une poursuite de l'action.

Le rôle de l'ALEC est d'animer le dispositif : elle propose notamment un accompagnement technique de la conception à la phase d'exploitation, ainsi qu'un soutien administratif auprès des porteurs de projets sur la préparation des dossiers de demande d'aide.

Ce troisième CCRt sur le Pays de Rennes, s'inscrit sur la période 2024-2027, avec un objectif chiffré de 21.6 GWh de production d'énergie renouvelable thermique et de récupération à l'issue de la période de 4 ans avec l'intention de toucher davantage le secteur économique, dont les entreprises. C'est plus que les objectifs cumulés des deux précédents contrats.

Fin 2025, soit à mi-parcours du contrat, l'ADEME a déjà procédé à la validation de 34 projets accompagnés pour un total de 12,1 GWh de chaleur renouvelable produite, soit près de 56 % de l'objectif. De plus, 13 financements d'études ont également été réalisés. Le nombre de projets validés est déjà équivalent au total des dossiers étudiés sur le CCRt #2.

Ce nouveau contrat est marqué par l'augmentation des projets géothermie accompagnés sur le territoire, conséquence notamment de l'utilisation de l'outil EnR'Choix développé par l'ADEME.

Concernant l'émergence de nouveaux projets, 8 notes d'opportunités ont été réalisées en 2025 par l'ALEC. La répartition par types d'énergies étudiées est assez homogène (Bois énergie, réseaux de chaleur, géothermie, multi-énergies, solaire thermique).

Chiffres clés 2025

- 91 projets de chaleur renouvelable sur le territoire ;
 - 45 GWh de production de chaleur renouvelable ;
 - 9 000 tonnes de CO2 évitées chaque année ;
 - 9 Millions d'aides financières mobilisées.
- Soit 22,5 millions d'investissements sur le territoire (taux d'aide moyen à 40 %).

Visite d'une installation d'énergie renouvelable géothermique

Le 2 juillet 2025, l'ALEC a organisé, en partenariat avec le SDE35, une visite du chantier de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) de Noyal Chatillon sur Seiche et de son installation géothermique. Ce projet avait bénéficié de l'accompagnement proposé dans le cadre du CCRT.

Après une présentation rapide du dispositif Fonds Chaleur par l'ALEC, le collectif FARO, maître d'œuvre du projet, a présenté les différents choix ambitieux du projet, tant au niveau des matériaux biosourcés utilisés, que de la performance énergétique du bâtiment.

Une trentaine de personnes a participé à cette visite. Au-delà de l'aspect chauffage par géothermie, cette visite a permis d'assister en direct à la mise en œuvre de l'isolation en paille hachée insufflée.

FINANCEZ VOS PROJETS DE CHALEUR RENOUVELABLE

Avec le **Fonds Chaleur**, bénéficiez d'aides aux études, à l'investissement et d'un accompagnement gratuit, neutre et indépendant pour vos projets de **production de chaleur renouvelable**.

CHOISISSEZ LA SOLUTION ADAPTÉE À VOTRE BESOIN

- BIOMASSE** (bois plaquettes ou granulés)
- SOLAIRE THERMIQUE**
- RÉSEAUX DE CHALEUR** alimentés par des énergies renouvelables
- RÉCUPÉRATION DE CHALEUR FATALE**
- GÉOTHERMIE**

LES BONNES RAISONS DE PASSER À LA CHALEUR RENOUVELABLE

- Maîtrisez votre facture énergétique
- Sécurisez votre approvisionnement énergétique
- Réduisez efficacement l'impact carbone lié à vos consommations énergétiques
- Participez à la transition écologique du territoire & favorisez le développement de l'emploi local

ALEC AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE RENNES

Réalisation d'un webinaire à destination des bureaux d'études techniques et des architectes

Le 7 mai 2025, l'ALEC a organisé un webinaire à destination des Bureaux d'études techniques et des architectes, afin de leur présenter en détails le dispositif Fonds Chaleur tant sur les étapes d'un projet, que sur les aides mobilisables et les critères techniques d'éligibilité. L'enjeu était de pouvoir répondre à des questions techniques spécifiques à ce public. Une quinzaine de structure était représentée lors de ce webinaire.

Dans le cadre de programmes menés avec le SDE35 et la Région Bretagne, en partenariat avec Breizh ALEC

Accompagnement des collectifs citoyens en émergence ou existants

Grâce au cofinancement de la mission de l'accompagnement à l'émergence de nouveaux collectifs citoyens ou de collectifs existants et à la mission CEP qui permet d'accompagner les communes sur la question de l'autoconsommation collective (ACC), l'ALEC du Pays de Rennes a échangé et/ou accompagné différents collectifs citoyens.

- À Bruz, la commune va rénover la toiture de l'école Jacques Prévert et refaire la couverture ardoise. Elle met à disposition de la CIREN, société citoyenne de production d'énergie renouvelable, la toiture pour y implanter une centrale solaire sur le pan sud, pour une puissance de 60 kWc sur 275 m². CIREN exploitera l'installation pendant 25 ans. Cette centrale permettra d'alimenter en circuit court une quarantaine de foyers.

L'ALEC est également intervenue à Bruz :

- Le 25 mars 2025, pour l'organisation d'une soirée « Énergies Renouvelables » en partenariat avec la SISER et dans le cadre de la nouvelle

boucle d'ACC qui associée à la nouvelle centrale solaire. 60 personnes ont participé à la rencontre ;

- Le 20 juin, pour l'animation d'un espace dédié aux énergies renouvelables avec la CIREN lors de la fête de l'école. L'occasion de montrer le fonctionnement d'un panneau solaire au travers le panneau plug and play mobile de la CIREN, et de répondre aux questions sur la future installation de l'école.

- À Chevaigné, l'ALEC a réalisé un calcul de potentiel de solarisation pour accompagner un nouveau collectif d'habitant·es et préfigurer la mise à disposition de toitures de bâtiments communaux.

L'ALEC est également intervenue à Chevaigné :

- Le 24 mai, pour une présentation du projet aux habitant·es lors de la Journée Citoyenne annuelle de la commune, au travers de l'atelier Act'ENR animé par l'ALEC et la CIREN, avec une vingtaine de participant·es ;

- Le 13 novembre, pour une soirée « Énergies Renouvelables » organisée au côté de la CIREN et du nouveau collectif d'habitant·es de Chevaigné, auprès d'environ 25 personnes.

- Dans le cadre du projet Bretisun, visant à convertir 6 anciens sites de stockage de déchets (agronomiquement inexploitable) en champs photovoltaïques, l'ALEC avait défini un plan d'aller-vers pour recruter des citoyens et citoyennes souhaitant investir.

Finalement, la recherche de fonds a été très simple en raison d'un bouclage dans un temps record : le bouche-à-oreille et la communication interne des sociétés citoyennes impliquées dans le projet ont suffi pour atteindre les objectifs en seulement deux semaines.

- À Saint-Erblon, en soutien du GIEC de Saint-Erblon, l'ALEC a fait un calcul de potentiel de solarisation dans le cadre de la mise à disposition de la toiture du nouveau complexe sportif.

Une matinée « Énergies Renouvelables » a également été organisée et animée par l'ALEC le 17 mai 2025, avec environ 30 participant·es.

- À Andouillé-Neuville le 13 juin 2025, avec l'animation d'un « Quiz du climat », en partenariat avec Andéole (collectif du projet

éolien citoyen d'Andouillé-Neuville), la commune d'Andouillé-Neuville et la communauté de communes du Val d'Ille Aubigné.

- À Chantepie le 8 octobre 2025, en partenariat avec EnerSol35 (société composée d'Energ'iV et d'Enercoop Bretagne) et la commune, pour l'animation d'un « Quiz du climat » lors d'une réunion publique à destination des habitant·es, avec une quarantaine de personnes.

- À Vignoc le 13 juin 2025, pour une soirée « Énergies Renouvelables » organisée au côté des Survoltés et de la CIREN, autour du projet de boucle ACC du GAEC Biotaupes, auprès de plus de 40 personnes.

La fréquentation des soirées ou matinées « Énergies Renouvelables » est toujours au rendez-vous. Que ce soit en format d'ateliers ou en format stands, où chacun va et vient en fonction de son cheminement, ces temps d'échange sont autant appréciés par les participant·es que les animateurs et animatrices.



FOCUS

Proposition d'un nouveau format d'atelier ludique de sensibilisation aux boucles d'autoconsommation collective (ACC)

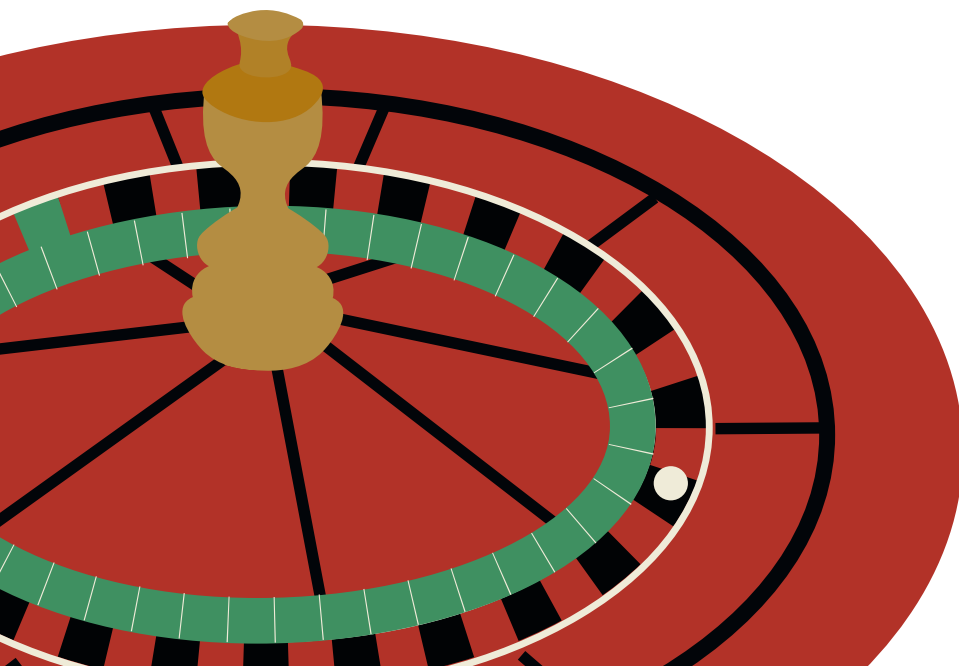
En 2025, l'ALEC a expérimenté « La Ficelle », une nouvelle méthode d'animation pour expliciter le fonctionnement des boucles d'autoconsommation collective (ACC) auprès de futurs consommateurs & consommatrices d'énergie et de futur·es sociétaires de collectifs citoyens.

Cet atelier a été proposé lors de deux soirées « Énergies Renouvelables » à Vignoc et Chevaigné.

Le bilan est très positif avec de très bons retours sur cette nouvelle animation. D'un côté, les participant·es repartent avec une meilleure compréhension du fonctionnement d'une boucle ACC et une montée en compétence collective sur les installations photovoltaïques en projet citoyen. De l'autre, le format permet de rassurer les élu·es des collectivités en confirmant l'adhésion des habitant·es aux projets participatifs d'énergie renouvelable.

Cette mission de conseil et d'accompagnement a été accompagnée d'une veille technique et de formations, au travers de temps mensuels d'échanges et de partages de pratiques. De même, la participation à la journée annuelle de Taranis comme temps fort du réseau a permis l'interconnaissance et la stimulation de nouvelles initiatives.

Depuis 2025, l'ALEC fait partie des 16 relais locaux de Taranis, le réseau des énergies citoyennes en Bretagne. Le réseau est animé depuis 2022 par Breizh ALEC, il s'appuie sur le mouvement national Énergie Partagée.



Dans le cadre du programme avec Enersud

Appui à une campagne pour l'investissement citoyen

En parallèle des travaux de modernisation, d'extension et de développement de son réseau de chaleur urbain du secteur Rennes Sud, Enersud avait le souhait d'ouvrir sa gouvernance aux citoyen·nes.

Enersud est piloté par Rennes Chaleur Urbaine, une SEMOP (société d'économie mixte à opération unique) réunissant ENGIE Solutions, Rennes Métropole et la Banque des Territoires.

Dans ce cadre, l'ALEC a été missionnée pour concevoir et mettre en œuvre une campagne de communication s'inscrivant dans une levée de fonds citoyenne, en collaboration étroite avec la société Gwenneg.

Un travail de fond a été mené pour établir et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation et de communication, comprenant la création d'une identité visuelle et d'un kit de communication associé, la déclinaison de formats et d'argumentaires pour la presse, la diffusion auprès du public cible et de publics prescripteurs, la mobilisation d'acteurs relais, et la conduite d'animations publiques.

Bien qu'arrivée à une étape avancée, cette campagne a dû être suspendue, la levée de fonds citoyenne devant être reportée pour des raisons indépendantes d'Enersud.

Participation aux commissions de gouvernance du réseau de chaleur Sud

Engie organise des commissions de gouvernance dans l'objectif d'instaurer des temps d'échanges réguliers entre les parties prenantes d'Enersud et d'orienter la politique de développement durable et sociale des réseaux de chaleur Nord et Sud. L'ALEC y participe désormais dans le cadre de ses relations partenariales.

Animation d'un « Rallye de l'Énergie » avec le lycée Bréquigny

Le 3 décembre 2025, l'ALEC était présente au lycée Bréquigny pour une animation portée par Enersud. 4 équipes comprenant chacune 6 élèves de la filière STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable) ont pu s'affronter lors d'un « Rallye de l'Énergie » organisé autour des mystères du réseau de chaleur.

À partir d'un livret fourni, les lycéen·nes avaient 2h pour parcourir les quatre points de passage afin de remporter le prix de la meilleure équipe. Tourné sous le signe de l'aventure, les quatre étapes comprenaient la sous station du lycée Bréquigny, la piscine de Bréquigny, le métro Henri Fréville et la chaufferie Enersud située au sud du quartier du Blosne.

Dans le cadre du programme avec En'Rnov

Visite de la chaufferie de Villejean

L'ALEC organisait, le 19 mars 2025, une visite de la chaufferie de Villejean en partenariat avec En'RnoV, réseau de chaleur urbain de Rennes, sur le secteur Nord-Vilaine.

C'est au total 55 personnes qui ont pu bénéficier découvrir l'installation et en apprendre plus sur le rôle et la gestion d'un réseau de chaleur. Les profils des personnes participantes étaient très variés, avec un intérêt marqué pour le sujet du fonctionnement du réseau de chaleur Rennais.

Encourager la rénovation et les projets de construction vertueux dans l'habitat

Pour animer dans les EPCI le service public de la rénovation de l'habitat et accompagner les programmes de construction vertueux, l'ALEC dispense un conseil neutre et gratuit aux ménages et développe des actions pour sensibiliser aux enjeux de la rénovation et de l'habitat performant.

Dans le cadre du programme Rennes Métropole/ écoTravo et de la mission Espace Conseil France Rénov'

Information, conseil et orientation : pour l'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation

Le service écoTravo est une déclinaison locale du service public de la rénovation énergétique de l'EPCI Rennes Métropole, cofinancé par l'ANAH, le Conseil Régional de Bretagne et par Rennes Métropole, sous l'appellation Pacte territorial, au service des habitants de la métropole.

L'ALEC du Pays de Rennes est l'Espace Conseil France Rénov' de Rennes Métropole depuis 2001 (anciennement Point info-énergie et Faire).

L'ALEC dispense des conseils neutres, gratuits auprès des ménages dès le premier contact sur la rénovation énergétique en maison individuelle ou en copropriété, les énergies renouvelables, le confort d'été, les aides aux sollicitations des aides financières, le soutien en cas d'arnaques et fraudes, et à la marge sur les constructions neuves exemplaires.

Sur les 1 169 contacts et les 665 conseils personnalisés, plus de 94 % des sollicitations concernent la rénovation énergétique, 2 % l'adaptation du logement à la perte d'autonomie et 3 % d'autres thématiques (droit au logement, ENR uniquement, désordres et inconfort, ...).

Un peu de contexte

Un contexte 2025 impacté par les turbulences MaPrimeRénov'.

Si les sollicitations sont chaque année, moins importantes de mai à août, pendant la période estivale, la fin d'année 2025 (septembre à décembre) a été plus marquée en termes de baisse de sollicitations (-30 %), qui peut s'expliquer par des difficultés pour les ménages à se projeter dans leur projet de rénovation dans un contexte politique instable et la pause de MaPrimeRénov' rénovation globale et par geste (impossibilité de déposer son dossier de juin à fin septembre pour l'ensemble des ménages, puis ouverture du guichet seulement pour les ménages très modestes sur la fin d'année).

FOCUS

Les visites techniques

En 2025, l'ALEC a réalisé 20 visites techniques.

Ces visites peuvent être organisées à toutes les étapes d'un projet :

- En cours d'acquisition, en coprésence de personnes de l'agence immobilière, de chargé d'affaires d'entreprises du bâtiment ;

- En cours de chantier, en coprésence des compagnons ;

- En amont de futurs travaux, après des mois ou des années d'occupation...

... pour des ménages aux profils variés :

- Des personnes démunies face à la situation ou désorientés dans leur parcours de rénovation ne sachant pas vraiment par où commencer les travaux, les demandes d'aides et d'accompagnement plus poussé ;

- Des personnes très informés, venus solliciter notre expertise pour les aider à choisir des solutions techniques adapté au bâti existant et performantes ;

- Avec des revenus divers, de très modeste à très aisé.

Organisation d'ateliers de la rénovation énergétique pour les habitant·es de Rennes Métropole

L'ALEC propose chaque année un cyclé d'ateliers d'information à destination des ménages souhaitant s'engager dans un projet de rénovation énergétique de leur logement :

- un atelier sur les enjeux de la rénovation énergétique et aux aides financières associées ;
- un atelier sur l'analyse et la compréhension des devis de travaux.

En 2025, sept ateliers ont ainsi été animés par l'ALEC. Ces ateliers s'adressent prioritairement aux propriétaires occupants de maisons individuelles envisageant un projet de rénovation. Ils constituent à la fois un temps d'apports d'informations techniques et réglementaires, et un espace d'échanges entre participant·es, actuels ou futurs maîtres d'ouvrage de leur projet. Ces ateliers sont également l'occasion de faire connaître plus largement le dispositif écoTravo.

La majorité des participant·es avait déjà rencontré un·e conseiller·es de l'ALEC dans le cadre d'un rendez-vous personnalisé, les invitations étant envoyées à partir de la base de données de l'ALEC. Chaque session a réuni en moyenne 10 à 15 personnes.



FOCUS

Atelier

« Les faiblesses thermiques de ma copropriété » à Cleunay

À la demande de Territoires Publics, animateur de la démarche écoTravo Copropriété de Rennes Métropole et de la Direction de Quartier Ouest, un atelier spécifique pour les copropriétés a été proposé aux habitants de Cleunay.

Cet atelier démarrait par une présentation du dispositif écoTravo copro, et se poursuivait par la présentation des différents postes de déperditions de chaleur illustrés au travers de clichés thermographiques de copropriétés, les trois étapes de la rénovation (isolation, ventilation et chauffage), l'intérêt de la rénovation globale au regard de la rénovation par étape.

L'objectif de cet atelier est d'inciter les ménages à s'embarquer dans un projet de rénovation énergétique de leur bâtiment. Pour les ménages qui passent à l'étape audit, l'objectif était de leur transmettre une connaissance générale et globale sur la performance énergétique et les étapes clés de la rénovation à l'échelle d'une copropriété.

Les attentes et questions des participant·es portaient sur les aides financières, les coûts de la rénovation, les étapes d'un projet, l'évolution des réglementations, mais aussi la question de l'inconfort estival.

Interventions à la demande des entreprises ou des collectivités pour sensibiliser leurs salarié·es et agent·es

Comme en 2023, l'ALEC a été sollicitée par le CSF (Crédit Social des Fonctionnaires), en partenariat avec l'Université de Rennes 2, pour réaliser une intervention auprès du personnel de l'Université Rennes 2 autour de la thématique des travaux dans l'habitat. Le CSF ayant également prévu d'intervenir sur le financement des projets de rénovation.

L'objectif était de sensibiliser les agent·es sur les intérêts de se lancer dans un projet de rénovation énergétique de son logement, de les informer sur les différents types de travaux à envisager dans un projet de rénovation (isolation, ventilation, chauffage...) et de parler du conseil en rénovation. Le sujet des aides financières mobilisables pour de tels travaux a également été abordé. Cette animation en visioconférence s'est déroulée le mardi 2 avril et a réuni une dizaine de participants.

Les 27 novembre, 8 et 10 décembre, l'ALEC se rendait au cœur des résidences ALFI de Saint Martin (Rennes), Ker Lann (Bruz) et de la place Marcel Pagnol (Bruz) pour proposer aux résident·es une discussion autour des écogestes.

Les résidences ALFI proposant des loyers avec charges comprises, les résident·es ne connaissent pas leurs consommations d'eau ni d'électricité et n'ont pas de notion si les consommations sont trop élevées. Les échanges y ont été particulièrement riches et ont permis de pousser assez loin la discussion sur les consommations d'eau et d'électricité mais aussi sur les déchets, la mutualisation des équipements, etc. Une démonstration a pu être réalisée au sein d'un logement avec l'accord du résident afin de déterminer la consommation d'eau de sa douche ainsi que de son robinet au niveau de l'évier de la cuisine.

Les formats de balade thermique ont également été intéressants pour donner à voir et pour apprendre à manipuler la caméra thermique, comme lors de la balade thermique réalisée à Laillé.

Information et sensibilisation des professionnels et des stagiaires en formation

En mars, l'ALEC a participé à la présentation des ECFR aux salariés Leroy Merlin à Nantes (plus de 1500 collaborateurs présents), aux côtés des autres conseiller-es du réseau Rénov' Habitat Bretagne.

L'ALEC du Pays de Rennes a organisé le 28 avril une « Fresque de la rénovation », à destination de participants à la formation « chef de projet en rénovation énergétique » au sein de l'organisme éRE (école de la Rénovation Énergétique).

La Fresque de la Rénovation est un atelier pédagogique et collaboratif sur le thème de la rénovation énergétique des bâtiments. Cette animation ludique permet de comprendre les enjeux, les étapes et les bénéfices de la rénovation énergétique.

Conviée à la journée prévention du CFA Saint-Grégoire le 27 juin, l'ALEC est intervenue sur plusieurs activités à destination des apprentis dont un stand « rénovation et éco-gestes », avec un focus sur les matériaux biosourcés.

Information et sensibilisation du grand public

À l'occasion du salon Esprit Maison et Jardin s'est tenu au Parc des Expositions de Rennes du vendredi 3 au lundi 6 octobre. L'ALEC, sous la bannière écoTravo, y a tenu un stand « Rénovation » à destination du grand public. Des publics professionnels ont également pu y être rencontrés.

Déploiement d'une communication sur le conseil en rénovation énergétique

Comme pour chaque mission de l'ALEC, le service ECFR peut compter sur l'appui du service communication pour créer et adapter les supports de communication et de diffusion.

FOCUS

Un passage à la radio pour parler de rénovation !

L'ALEC a été invitée par Ici Armorique, à l'émission « Bienvenue chez vous, les bretons » grâce au partenariat avec la Fédération des biosourcés. Cette émission a été l'occasion de rappeler l'importance d'un projet de rénovation réfléchi dès l'amont, et de la présence sur l'ensemble du territoire breton d'un service public de qualité, neutre et indépendant, au travers des Espaces Conseil France Rénov'.

Enfin, grâce au partenariat entre l'ALEC et Kéolis, le service écoTravo a bénéficié d'une communication grand public par le biais d'un affichage sur les écrans dynamiques du métro de Rennes du 15 au 21 septembre 2025.



Dans le cadre du programme CCVIA

Organisation d'animations sur la rénovation auprès des habitant·es

En soutien du service ECFR Pass'Réno assuré par la collectivité du Val d'Ille d'Aubigné, l'ALEC anime des actions de sensibilisation : stands sur les marchés, causeries ou ateliers.

Le mardi 18 novembre l'ALEC animait à Montreuil-sur-Ille une « Fresque de la rénovation » auprès d'une dizaine d'habitant·es. Cet atelier d'intelligence collective a présenté une exploration des différentes phases d'un projet de rénovation énergétique et de leur organisation, et s'est conclu par des discussions techniques avec les participant·es.

En amont de cette fresque, l'ALEC avait tenu des stands « rénovation » sur 2 marchés durant le mois de novembre (à Saint-Aubin-d'Aubigné et La Mézière) dans le but notamment d'inviter le public à participer à la Fresque.



Mardi 18 novembre · de 18h30 à 21h · Gratuit

Invitations réalisées et diffusées par le pôle communication.

Dans le cadre du programme Liffré-Cormier Communauté

Information de 1^{er} niveau et conseil personnalisé à la rénovation énergétique des habitante·s

L'ALEC du Pays de Rennes est également l'Espace Conseil France Réno' de Liffré Cormier Communauté, dans le cadre du pacte territorial ANAH.

En 2025, L'équipe de l'ALEC a pris en charge 125 contacts :

- 54 ménages informés/orientés ;
- 71 ménages conseillés : 27 conseils réalisés en permanences (à Liffré, La Bouëxière et Saint-Aubin-du-Cormier), 44 conseils depuis l'agence ALEC (en présentiel à Rennes, par téléphone ou en visio) dont 2 conseils à la construction / extension performante, 3 conseils à l'auto-consommation photovoltaïque, 5 conseils et réorientation à la perte d'autonomie.

Organisation d'une balade thermique et d'une visite de maison rénovée

Le 15 novembre, l'ALEC animait dans la commune de Saint-Aubin-du-Cormier une balade thermique organisée par Liffré Cormier Communauté et son Service Public de la Rénovation de l'Habitat.

Le parcours a permis d'observer des maisons aux modes constructifs variés, d'identifier les effets de travaux de rénovation déjà réalisés et de mieux comprendre l'influence de l'environnement sur l'interprétation des images thermiques.

Les observations issues de la balade ont ensuite alimenté un temps d'échanges, en salle cette fois, consacré aux enjeux de la rénovation énergétique. Cette seconde partie a permis d'aborder les principaux postes de travaux, les différentes solutions techniques ainsi que les aides financières disponibles, afin d'aider les participants à mieux prioriser leurs travaux et à faire des choix adaptés à leur logement et à leurs usages.

Le samedi 22 novembre 2025 au matin, l'ALEC animait sur la commune de la Bouëxière une visite de maison rénovée, avec un focus sur des travaux gestes par gestes et d'adaptation à la perte d'autonomie.

Accueillis par la propriétaire et 2 des entreprises qui sont intervenues (menuiseries, ventilation / fenêtre de toit / isolation de combles), les ménages ont pu poser leurs questions, notamment sur les aides nationales, et découvrir les travaux réalisés.

Organisation d'animations de temps d'information sur la rénovation

Le 5 avril, l'ALEC participait au Salon des Savoir Faire organisé par Nova Energie dans les locaux de Hallou Escaliers sur la commune de Saint Aubin du Cormier. Un stand rénovation était animé par l'ALEC et le Service Habitat de Liffré Cormier Communauté dans le cadre de la mise en œuvre du pacte territorial de Liffré Cormier Communauté.

Le 20 septembre, l'ALEC présentait son stand rénovation lors de l'événement « Samedi Vert » organisé par l'association Liffrééchange.

Le 7 octobre, un café de l'autonomie et de l'amélioration de l'habitat était organisé dans le cadre de la semaine Bleue. L'ALEC y a animé aux côtés de Soliha une rencontre conviviale pour sensibiliser un public de seniors aux risques d'arnaques liés aux travaux et aux enjeux de l'adaptation des logements et du maintien à domicile.

Dans le cadre de l'AAP « Accompagnement à l'autorénovation des particuliers » de la Région Bretagne

Animation d'un temps fort sur l'autorénovation accompagnée

Le 25 avril 2025, l'ALEC proposait en partenariat avec le PETR du pays de Saint-Malo un temps fort autour de l'autorénovation accompagnée à Saint-Jouan-des-Guérets.

L'objectif de cette matinée était de proposer aux artisans un point d'étape sur ce vaste sujet au niveau local et national, de les sensibiliser à cette pratique et de proposer plus largement un lieu d'échanges convivial autour d'un retour d'expérience de chantier en auto-rénovation accompagnée organisé par l'entreprise La Meule en collaboration avec le PETR de Saint-Malo.

Plusieurs intervenants tels que la SCIC Eclis, Hameaux légers et la Meule ont participé à l'événement pour partager leurs expériences de chantier et présenter les formations bientôt disponibles sur cette thématique.

Développement d'un outil de sensibilisation

L'ALEC s'est penché en 2025 sur le développement d'un outil de sensibilisation à la rénovation énergétique, comprenant un focus sur l'autorénovation, pour enrichir notamment son stand « habitat » régulièrement déployé sur le territoire.

Cet outil, nommé « Rénokit », dont le développement est cofinancé par GRDF, permettra de sensibiliser les ménages aux différents aspects d'un projet de rénovation :

- Les principaux postes de travaux et les options techniques à mettre en œuvre, les parties prenantes ;
- Les différentes manières d'envisager une rénovation énergétique ;
- L'autorénovation ;

- L'aspect « vécu » d'un projet de rénovation : les aléas, les coups de pouce...

Le déploiement de l'outil est prévu pour l'année 2026.

Dans le cadre de l'AAP « RHB – Expérimentation de solutions innovantes » de la Région Bretagne et de l'AAP « PRSE4 » financé par la DREAL Bretagne

Réalisation d'une campagne de mesures Qualité de l'Air Intérieur pour Archipel Habitat

Fin 2025, l'ALEC était sollicitée par Archipel Habitat pour intervenir dans une de leurs résidences. Celle-ci, composée de 3 immeubles, a subi différents problèmes (infiltrations, moisissures...) concernant plusieurs logements et impactant les locataires.

Pour cette mission l'ALEC est intervenue dans 6 appartements de la résidence afin d'y apprécier les problèmes d'humidité, de ponts thermiques au moyen de différentes mesures :

- Mesure débit d'air des bouches d'extraction - réalisée à l'aide d'un anémomètre à cône ;

- Prise de clichés thermographiques pour observer les ponts thermiques et éventuelles infiltrations d'air, à l'aide d'une caméra thermique FLIR E54 ;

- Enquête auprès des locataires (usages, habitudes, problèmes rencontrés).

5 sondes permettant de relever la température ambiante, le taux d'humidité, la pression atmosphérique ainsi que le taux de CO² ont été laissées dans différentes pièces de chaque appartement visité (salle de bain, cuisine, salon et 2 chambres) et ont mesuré pendant 1 mois (du 5 décembre 2025 au 5 janvier 2026) ces paramètres avec des mesures toutes les 10 minutes.

Les données compilées et cumulées avec celles obtenues lors de nos visites initiales (caméra thermique, anémomètre et celles issues du témoignage des locataires) ont permis d'avoir des éléments précis et objectifs concernant la situation dans ces logements et ainsi d'effectuer plusieurs préconisations au bailleur tel que :

- Des préconisations concernant l'amélioration de certains éléments de structures et des équipements ;

- Des précisions concernant les débits réglementaires de ventilation ;

- Également concernant les sensibilisations des locataires quant à l'utilisation de leur logement afin de garantir confort thermique et qualité d'air intérieure.

Dans le cadre d'une sollicitation de la commune de Betton

3 programmes PCI de Concertation/facilitation animés par l'ALEC

En 2025, l'ALEC a animé une démarche PCI, Processus de Conception Intégrée, pour et avec la commune de Betton sur 2 opérations menées sur son territoire : la construction d'un immeuble de logements collectifs et d'une salle communale sur l'ancien site Hangar Mellet et un programme d'aménagement d'un lotissement nommé Vivier Louis en extension urbaine.

Le processus de conception intégrée, vise durant la phase de conception à favoriser les échanges entre les différentes parties prenantes du projet, dans l'optique de créer une synergie entre eux et optimiser les objectifs du projet (environnementaux, planning, budgets, coût global...).

Grâce à ce travail de concertation basé sur l'intelligence collective en phase conception, la maîtrise d'ouvrage et sa maîtrise d'œuvre met toutes les chances de son côté pour une optimisation de la phase de réalisation (anticipation des écueils, meilleure tenue du planning, réduction des changements et des coûts liés, ...).

Le 1^{er} projet : la construction d'un immeuble de logements collectifs et d'une salle communale sur l'ancien site Hangar Mellet.

La ville de Betton a retenu le bailleur social Néotoa pour mener à bien ce projet.

Les objectifs de la commune sont :

- La réalisation de 45 logements répartis en deux bâtiments avec une mixité de typologie en favorisant l'accueil d'un public senior indépendant et de logements sociaux ;
- L'accueil d'un local de 330 m² en rez-de-chaussée ;
- Le respect de l'environnement urbain, paysager et humain ;
- Concevoir une architecture vertueuse et qualitative.

La démarche s'est déroulée sur 5 ateliers d'une journée chacun. Le groupe était constitué d'une vingtaine de personnes regroupant des élus, des services de la commune et de Rennes Métropole, le bailleur social Néotoa, des membres de l'équipe de maîtrise d'œuvre des représentants des futurs usagers. Le permis de construire de ce projet a été déposé en fin d'année 2025.

Le 2^e projet : programme d'aménagement d'un lotissement nommé Vivier Louis en extension urbaine.

La ville de Betton a retenu l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine représentée par l'agence d'urbanisme et paysage ORIGAMI pour mener à bien l'étude d'urbanisme et les missions de maîtrise d'œuvre relative à ce projet.

Le périmètre global du projet du Vivier Louis représente 10 ha, mais la Commune a ramené le périmètre opérationnel à 5 ha afin de respecter l'existant, préserver au maximum l'intégrité des espaces naturels et boisés autant que les corridors écologiques ou les perméabilités biologiques des sols.

Les objectifs de la commune sont :

- La réalisation d'environ 200 logements dans un cadre de vie de qualité au meilleur niveau des principes de gestion urbaine durable, de mobilité, de réduction de l'empreinte carbone et de préservation des espaces naturels ;
- Une diversité de types d'habitat : du logement social au logement libre, en accession aidée (BRS), de l'habitat collectif, de l'habitat individuel, ou encore de l'habitat participatif, selon une densité minimale évaluée à 41 logements/hectare ;
- Protéger et renforcer le patrimoine naturel du site en maintenant et confortant les haies remarquables existantes ;
- S'adapter au contexte avec la présence et la préservation des zones humides, des zones inondables et des continuités biologiques entre l'Est et la Vallée de l'Ille en articulant la trame verte (mise en valeur du patrimoine et préservation du bocage).

La démarche s'est déroulée sur 3 ateliers d'une journée chacun. Le groupe était constitué d'une vingtaine de personnes regroupant des élus, des services de la commune et de Rennes Métropole, les membres de l'équipe d'Origami et des représentants des groupes de travail thématiques de la commune.

Par ailleurs, l'ALEC animé un 3^e PCI dans le cadre du service CEP, pour la rénovation du bâtiment « Le prieuré », qui va devenir l'école de musique de la commune.

Dans le cadre d'une sollicitation Espacil

Intervention auprès de nouveaux locataires de la résidence Deme'Terre à Chavagne

L'objectif était de les accompagner dans la prise en main de leurs logements passifs et leurs équipements (en particulier chauffage, régulation, ventilation), production d'un guide pédagogique.

Aider les entreprises à faire leur part

Que ce soit pour contribuer à la transition écologique du territoire ou pour renforcer leur robustesse face aux aléas du changement climatique, les entreprises ont tout à gagner à se saisir des enjeux environnementaux.

L'année 2025 était une année de transition entre deux programmes CEE : le SARE Petit Tertiaire Privé (PTP) est arrivé à terme fin 2024, tandis que le programme « PACTE Entreprises » a été lancé en octobre 2025.

Dans le cadre du programme avec la Région Bretagne et les EPCI

Soutien à l'ingénierie locale pour la transition énergétique des entreprises du petit-tertiaire-privé

Malgré l'année de transition entre les deux programmes CEE, une continuité de service a tout de même été garantie : la Région Bretagne a maintenu le co-financement de conseil aux entreprises. Les EPCI ont également soutenu l'agence.

Le conseil aux entreprises s'est donc poursuivi selon deux modalités d'intervention :

- Un rendez-vous conseil énergie téléphonique Accessible aux PME du territoire, ce conseil de premier niveau permet de répondre aux questions d'ordre technique, réglementaire, méthodologique ou financier, en matière d'économies d'énergie et d'eau ainsi que sur les potentiels d'énergies renouvelables. Cela comprend également l'aide à la décision.

Sur les territoires de Liffré Cormier Communauté et de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, ce rendez-vous était obligatoire dans le cadre d'un dossier de demande d'aide Pass Commerce et Artisanat (PCA). L'enjeu étant d'aider les porteurs de

projet à déterminer les investissements à présenter pour respecter le critère « Au moins un investissement en lien avec les enjeux de Responsabilité Sociale et Environnementale ». Sur Rennes Métropole, cela s'effectuait sur demande du service Développement Économique.

- La visite énergie

Ces visites servent à faire un 1^{er} état des lieux des consommations d'énergie des locaux et à proposer des actions prioritaires à mettre en place pour améliorer les usages et l'efficacité énergétique. Cela se matérialise par un rapport de pré-diagnostic énergétique transmis à l'entreprise.

Les informations fournies sont personnalisées par rapport aux besoins de l'entreprise, sa situation financière ainsi que les caractéristiques techniques de ses locaux. Cela permet à l'entreprise d'identifier les actions à mettre en œuvre pour réaliser des économies et de les hiérarchiser. Il peut s'agir d'actions portant sur le bâti, les systèmes énergétiques, les procédures, les usages, les contrats de fourniture d'énergie ou les énergies renouvelables.

Chiffres clés 2025

- 31 demandes d'entreprises, pour des informations en matière d'amélioration énergétique de leurs locaux (< 1000 m²) ou de leur process ;
- 13 visites énergie données en matière d'amélioration énergétique de leurs locaux (< 1000 m²) ou de leur process.

Communication de notre accompagnement aux entreprises

Dans cette année de transition sans communication nationale, il était primordial de visibiliser l'accompagnement proposé par l'ALEC aux entreprises.

Un travail d'évolution et de formalisation de l'offre a été réalisé, tant sur l'accompagnement technique que sur la sensibilisation et la mobilisation des équipes salariées, en cohérence avec les actions proposées sur nos autres thématiques de travail (éco-citoyenneté, eau...).

Cette réflexion a abouti à la création d'un catalogue et d'un flyer dédié, qui ont permis de mieux informer et d'appuyer la prise de contact avec les entreprises du territoire.

Des actions de prospection et de diffusion de cette offre ont également été réalisées : par le biais de mailings transmis aux têtes de réseaux ainsi qu'aux associations de commerçants, mais aussi sous la forme de sessions de porte à porte à La Bouëxière, Châteaugiron, La Mézière et Orgères.



Dans le cadre du programme Mon parcours économies d'énergie, mené avec l'ADEME et la Région Bretagne

Soutien à l'ingénierie locale pour la transition énergétique des entreprises du petit-tertiaire-privé

À partir du mois d'octobre, le territoire a pu bénéficier du nouveau programme d'accompagnement des entreprises « Pacte Entreprises », piloté par l'ADEME, cofinancé par la Région Bretagne et les CEE. À noter que ce programme se décline aujourd'hui sous la marque « Mon Parcours Économies d'Énergie », il n'a fait l'objet d'une communication nationale qu'à partir de 2026.

Ce nouveau programme a pour objectif de renforcer la dynamique de réduction des consommations d'énergie des bâtiments et d'amélioration des procédés des entreprises. Il vise à améliorer la lisibilité des offres de financements et d'accompagnements disponibles.

Il propose un parcours complet d'accompagnement des entreprises en consolidant et complétant les dispositifs existants avec pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire français à terme. L'ambition étant de construire un système de guichet unique, à l'instar de France Rénov' pour les particuliers.

Le programme prévoit de mobiliser, informer, conseiller et accompagner les PME des secteurs privés tertiaire et industriel sur la sobriété, l'efficacité énergétique de leurs bâtiments et de leurs activités, à toutes les étapes de leur projet. L'ALEC a notamment contribué aux différentes réflexions sur la structuration et la mise en place de ce programme sur le territoire breton.

Un peu de contexte

Mon Parcours Économies d'Énergie en Bretagne :

Pour répondre au programme CEE « Pacte Entreprises », et dans l'objectif d'assurer un maillage homogène de son territoire, la Région Bretagne a soutenu l'émergence d'un consortium breton d'une dizaine de structures (comprenant des Agences Locales de l'Énergie et du Climat bretonnes, des EPCI et des structures régionales comme la CCI Bretagne et la CMA Bretagne).

En 2026, ce consortium prend la forme d'une déclinaison régionalisée du dispositif national Mon Parcours Économies d'Énergie, sous l'appellation « Rénov Entreprises Bretagne ». Ce groupement est animé par Breizh ALEC.

Participation à la journée « Décarbonons le tertiaire privé »

Le 2 décembre 2025, l'ALEC était présente à la journée « Décarbonons le secteur tertiaire privé », organisé par la DREAL Bretagne, l'ADEME et le Conseil régional de Bretagne.

Cette rencontre avait pour objectif de faire l'état des lieux sur la transformation énergétique des bâtiments tertiaires en Bretagne, d'identifier les leviers réglementaires et de présenter les différents dispositifs d'accompagnement à destination des entreprises, notamment sur le sujet de la rénovation énergétique.

L'ALEC a pu y présenter son offre de services et sa méthodologie d'accompagnement auprès des entreprises, mais également de contribuer à la présentation du dispositif Mon Parcours Économies d'Énergie et de sa déclinaison régionale, aux côtés des partenaires du consortium breton Rénov Entreprises Bretagne.

Dans le cadre du programme avec le Pays de Châteaugiron Communauté

Animation d'un Petit Déjeuner Entreprises

En collaboration avec les élus et les services de l'EPCI, l'ALEC a animé un atelier à destination des entreprises du territoire. Celui-ci s'est déroulé le 13 novembre et a réuni une quinzaine de participant·es.

Après un temps d'introduction qui a permis de rappeler le contexte de révision du PCAET et la nécessité de mobiliser tous les acteurs. L'animation a commencé par un réveil énergétique suivi d'un quiz pour balayer le contexte énergétique du territoire les solutions et obligations relatives aux entreprises.

3 témoignages ont ensuite mis en lumière des exemples concrets de projets d'énergie renouvelable en entreprise : un projet photovoltaïque en toiture (Coreff à Lifféré), un investissement citoyen sur la toiture de l'entreprise avec le collectif Soleil sur Vilaine (La Cabanerie à Acigné) et un projet de chaufferie bois (Staff Décor à Orgères).

Ensuite, les participant·es ont contribué à trois ateliers tournants autour des projets d'énergie renouvelable : acteurs & accompagnements, réglementation ainsi que financements. Le dispositif Fonds chaleur et l'accompagnement de l'ALEC ont également été présentés.

Dans le cadre du programme avec la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné

Organisation d'un afterwork Entreprises

En collaboration avec le service développement économique de l'EPCI, l'ALEC a organisé un Afterwork Entreprises le 6 novembre 2025, sous l'angle « Réduisez vos dépenses énergétiques ».

Le principe retenu était de s'appuyer sur le réseau des commerçants accompagnés dans le cadre du Pass Commerce et Artisanat pour trouver une structure ambassadrice par sujet d'économie d'énergie (isolation, éclairage, chauffage/refroidissement, gestion du confort...). Cependant, les différentes prises de contact sont restées sans réponse, y compris après élargissement de la recherche à l'ensemble du Pays de Rennes. L'animation s'est donc appuyée sur des retours d'expérience de l'ALEC.

Finalement, 1 seul commerçant (en cours d'installation) a participé à la rencontre. Un quiz permettant d'identifier les principaux postes de consommations en fonction du type d'activité a été animé. Ce très faible taux de participation confirme la difficulté à mobiliser cette cible et réinterroge le format atelier pour ce type de public.

Dans le cadre du programme avec Rennes Métropole

Co-construction d'un outil d'orientation et de suivi d'accompagnement

L'ALEC a collaboré avec la direction de l'économie de Rennes Métropole pour concevoir une offre de service « clé en main »

pour accompagner la transition énergétique des entreprises du territoire, en s'appuyant sur les principes de sobriété, d'efficacité et d'approvisionnement en énergies renouvelables. L'enjeu était surtout de pouvoir rendre visible et lisible cette offre d'accompagnement à travers des outils dédiés, dans l'objectif de faciliter le suivi et l'accompagnement des entreprises par les chargés de mission de l'EPCI.

Une boîte à outils s'est constituée au fil des mois et des différents groupes de travail conduits avec Rennes Métropole. Elle comprend :

- Une fiche d'identité permettant de rassembler les renseignements administratifs et les caractéristiques de l'entreprise accompagnée ;
- Un transiomètre servant à évaluer la maturité d'une entreprise vis-à-vis de la transition énergétique sur une échelle de 5 niveaux ;
- Un poste d'aiguillage visant à référencer et caractériser les demandes entrantes des entreprises, notamment pour clarifier leurs besoins ;
- Une boussole des solutions permettant d'identifier la solution ou l'aide adaptée aux besoins, à l'avancement et aux caractéristiques de l'entreprise. Cette boussole constitue une base de données des dispositifs existants ;
- Maps'transition, un outil utilisé pour présenter le parcours d'accompagnement sur la transition énergétique via des cartes mentales ;
- Un répertoire des acteurs ressources, employé pour identifier les contacts clés pour passer à l'action.

Ces 6 outils sont centralisés et accessibles depuis un diaporama Powerpoint (avec des macros, des champs de complétion et la possibilité de réaliser des exports). Cela permet d'appuyer la complémentarité de ces outils et d'en faciliter l'appropriation. Cet outil continuera à être consolidé et testé en 2026, afin de le déployer ensuite auprès des services concernés.

Co-pilotage du Collectif des acteurs économiques

Dans le cadre de son PCAET pour la période 2025-2030, Rennes Métropole ambitionne pour l'économie de son territoire un avenir qui conjugue à la fois respect de l'environnement, réponse aux défis climatiques, justice sociale et développement.

De la phase de concertation autour du PCAET, il a été retenu la pertinence et la nécessité de constituer un collectif d'acteurs économiques en tant que groupe de dialogue mobilisateur sur la transition écologique et sociale du territoire.

C'est dans ce contexte que la directrice de l'ALEC a été missionnée par Rennes Métropole et la CCI d'Ille-et-Vilaine pour copiloter ce nouveau Collectif des acteurs économiques, aux côtés de deux dirigeants de structures.

Depuis juin 2025, les pilotes du collectif se sont réunis à plusieurs reprises pour partager ce qui les anime, définir sa raison d'être, délimiter son périmètre et déterminer son fonctionnement ainsi que ses méthodes d'actions.

La raison d'être du collectif :
« Nous, acteurs économiques, entités contribuant à la vitalité du territoire de la métropole rennaise, souhaitons nous retrouver pour œuvrer ensemble.

Dans un monde incertain et instable, la coopération est un atout. Elle nous permet de construire les réussites écologiques, économiques et sociales du territoire, indissociables à nos yeux.

Avec des méthodes d'intelligence collective, nous inventons des approches nouvelles à des sujets complexes. Ensemble, nous créons les conditions favorables pour un territoire en bonne santé quels que soient les aléas. Nous gagnons ainsi en souplesse et robustesse !

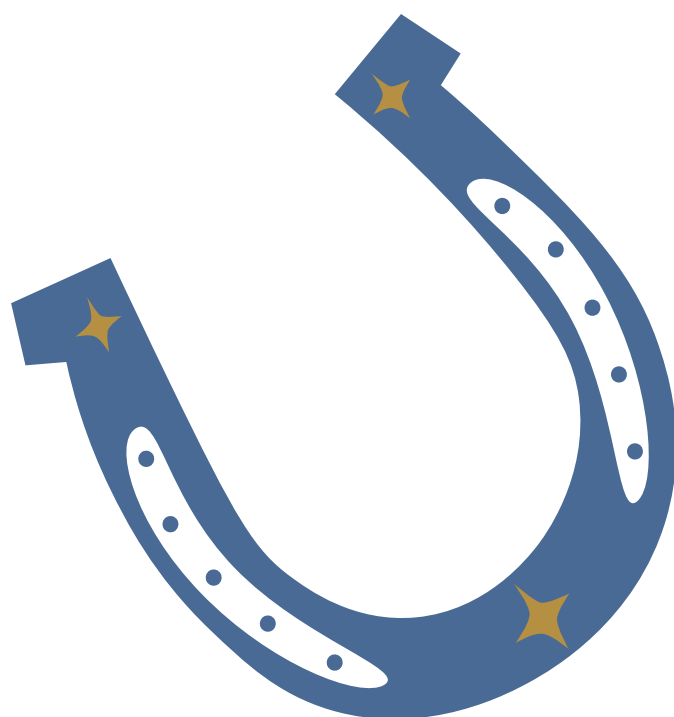
En résumé : Construire ensemble les réussites économiques, écologiques et sociales d'un territoire vivant !

Pour la suite, l'objectif est d'expérimenter avec un petit groupe en 2026, avant d'élargir la dynamique à tous les acteurs économiques qui le souhaitent dans les prochaines années.

Dans le cadre d'actions diffuses auprès des entreprises

Sensibilisations ponctuelles auprès d'entreprises

- Le 26 juin 2025, animation de l'atelier « Les 12 discours de l'inaction climatique » auprès des équipes de Keolis ;
- Le 25 septembre 2025, animation de l'atelier « Tous Numérovores » auprès des salarié·es de la Banque de France, dans le cadre du label Mobil'Employeur de Rennes Métropole ;
- Le 25 septembre 2025, animation de l'atelier « Tous Numérovores » auprès des collaborateurs et collaboratrices de la DGA Maîtrise de l'information à Bruz, dans le cadre de la semaine du développement durable ;
- Le 30 septembre 2025, animation de l'atelier « AdACC » (Adaptation au Changement Climatique) auprès des équipes de Keolis ;
- Le 9 octobre et 20 novembre 2025, animation de deux « Quiz du climat » auprès des salarié·es d'Orange, dans le cadre du label Mobil'Employeur de Rennes Métropole.



Encourager les mobilités décarbonées

Dans le cadre du programme « Mobilités en Pays de Rennes : cap sur les solutions durables et solidaires ! »

Collaboration avec les acteurs de la mobilité du territoire

Depuis 2022, dans le cadre de l'appel à projet TENMoD piloté par l'Ademe, et co-financé par Rennes Métropole, l'ALEC propose un projet en collaboration avec les collectivités et les acteurs de la mobilité, décliné en 4 axes d'intervention :

1- Animation de réseau : laboratoire de coopérations inter structures et inter territoires sur les mobilités durables et solidaires

2- Sensibilisation / communication : valorisation des solutions, applications numériques et acteurs ressources de la mobilité durable et solidaire avec des supports accessibles à tous ; actions de sensibilisation sur les différents enjeux de la mobilité (économiques, environnementaux, santé, bien-être, lutte contre la précarité)

3- Conseil en mobilités durables, individualisé, auprès des particuliers : diagnostic de mobilité, proposition de solutions personnalisées, synthèse, appui aux démarches pour les demandes d'aide

4- Accompagnement au long cours pour ancrer et propager les nouvelles pratiques, en prolongeant le suivi des particuliers. En 2025, l'ALEC a continué d'être associée à la stratégie et aux travaux menés dans le cadre du Contrat de coopération relatif aux politiques Mobilités, animé par la Direction Coopérations métropolitaines, Veille territoriale et Évaluation, et a été mobilisée lors d'opérations dédiées aux mobilités durables.

Avec les acteurs des mobilités, les partenariats ont permis notamment d'être intégré, via Keolis, qui exploite le réseau STAR, dans des événements types forum des mobilités au sein des entreprises.

Un peu de contexte

Le lancement de la Zone à faibles émissions à Rennes Métropole le 1er janvier 2025, puis sa suppression le 17 juin 2025 dans le cadre du projet de loi de simplification économique.

Information des habitant-es sur la Zone à Faible Émission

En 2025, Rennes Métropole a proposé à l'ALEC d'être son relais pour répondre aux questions des habitants et entreprises sur la Zone à Faible Émission mise en place au 1^{er} janvier 2025.

Cette nouvelle mission a commencé le 13 décembre 2024. En 2025, 66 personnes ont contacté l'ALEC, à 88 % par téléphone. Au total, l'ALEC a eu 83 contacts pour la ZFE (68 particuliers, 15 employeurs) avec au moins 25 personnes ayant un véhicule non classé, et donc concernés par une interdiction de circuler.

Communication et sensibilisation

En partenariat avec Keolis, une campagne de communication sur les écrans du réseau STAR (métro/bus) a été déployée pendant la semaine du 23 au 29 juin 2025.

Afin de consolider le programme d'actions de sensibilisation, un nouvel outil a été créé sur la base du calculateur d'empreinte carbone de l'ADEME.

Un atelier mobilité sous forme de quiz a également été créé, avec une partie sensibilisation générale, qui permet de comprendre les enjeux liés aux déplacements et d'avoir des chiffres clés, puis une seconde partie sur les solutions possibles pour se déplacer en évitant l'autosolisme (solutions locales, conseils éco-conduite, aides financières, pour les trajets contraints ou de loisirs, etc.). Cet atelier a été testé auprès d'un public jeune (16/25 ans).

Le jeu « Gare à la Banque-Route » a aussi été testé sous un nouveau format « atelier » auprès de jeune (16/25 ans), venant découvrir les solutions de mobilités sur leur territoire. Il a permis d'introduire des solutions présentées au cours de l'atelier, et d'échanger sur différents avantages et inconvénients que peuvent avoir les modes de déplacements du quotidien.

Permanence de conseil en entreprise

Une matinée de permanence de conseils a été organisée au sein d'une entreprise (Tessi), qui a donné lieu à 3 conseils en mobilité. À la suite de ce temps, une communication par l'entreprise a également été faite. Ce temps a pu être organisé grâce au service mobilité de Rennes Métropole en lien avec les entreprises, qui a commencé à parler de notre service.

Arbitrage sur la mission de conseil en mobilité

D'un point de vue économique, l'activité de conseil en mobilité en place depuis 3 ans qui n'était pas équilibrée jusqu'ici mais avec une fréquentation en hausse, des apports financiers diversifiés étaient escomptés. Malgré le travail partenarial et l'éventail des actions déployées en matière de communication, de maillage et d'animations, la fréquentation du service n'a pas augmenté.

Dans ce contexte, le service de conseil en mobilité a été arrêté. Pour autant, étant donné les enjeux et l'impact des transports en matière de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie, l'ALEC conserve la thématique des mobilités dans ses actions de sensibilisation, en s'appuyant sur les outils et les jeux sérieux créés depuis 3 ans.

Dans le cadre du projet « Territoires, Inclusion, Mobilité & Sobriété »

Développement du guichet unique de l'écomobilité inclusive

L'ALEC est avec We Ker, lauréate de l'AMI TIMS, « Territoires, Inclusion, Mobilité & Sobriété », un programme de massification de solutions concrètes en matière de mobilité durable et inclusive. Le projet développé dans ce cadre se décline en plusieurs actions :

- Créer une maison de la mobilité itinérante hébergeant une offre de services innovante accessible via un guichet unique ;
- Développer une offre de services innovante et complémentaire visant à accompagner le changement de pratiques des bénéficiaires ;
- Informer, sensibiliser et former les bénéficiaires de l'offre de services à l'écomobilité inclusive et aux modes alternatifs à l'automobile ;
- Fédérer les acteurs de la mobilité et de l'insertion à l'échelle du Bassin d'emploi de Rennes.

Ce projet ajoute une brique de compétence en matière d'inclusion, pour accompagner les populations en situation de précarité de mobilité. Doté de ressources nationales, d'une animation régionale, et d'un cursus de formation dédié, ce programme enrichit le socle de compétences, l'éventail de l'accompagnement et de solutions.

En 2025, le travail sur la mise en place du programme TIMS sur le territoire a continué, notamment au niveau de la communication, de l'élaboration du site internet et de la création d'outils.

Deux animations en co-animation avec We Ker ont été faites avec des jeunes de 16 à 25 ans lors d'ateliers d'information sur l'obtention du permis et sur l'offre de mobilités et aides en Bretagne.

Depuis l'arrêt de la mission de conseil en mobilité du côté de l'ALEC, la mission de conseil en écomobilité inclusive auparavant partagée entre les deux structures est maintenant animée uniquement par We Ker.

Faire vivre une agence dynamique et en plein développement

Formations des salarié·es

L'agence a consolidé ses connaissances et compétences au travers de 2 formations structurantes pour les fonctions support :

- Formation de 2 jours consacrée au « développement de sa posture de manager en association » pour les 5 responsables de pôle et la directrice ; l'occasion pour elleux de mieux comprendre son fonctionnement propre en tant que manager, d'acquérir des outils pratiques et de développer une culture et une confiance commune ;

- Formation réglementaire de 5 jours en « Santé, Sécurité et Conditions de Travail pour les structures de moins de 50 salarié·es » pour les délégué·es titulaires et suppléante du CSE et une des représentantes de l'employeur au sein de CSE. En plus de rappeler le cadre légal du fonctionnement du CSE, cette formation a permis de faire le point sur les missions et les interlocuteurs du CSE. Une journée entière a été dédiée aux risques psycho sociaux, de quoi nourrir nos réflexions pour une éventuelle formation complémentaire spécifique à ce sujet.

Le reste de l'équipe a pu bénéficier de nombreuses autres formations : rédaction presse, outil Excel, chauffage-ventilation-climatisation ou encore développement du photovoltaïque dans une collectivité.

Par ailleurs, une Fresque du Climat a été organisée auprès des nouveaux et nouvelles arrivant·es. Autant de sujets passionnants qui reflètent la diversité des missions et des métiers de l'agence.

Travail sur le projet associatif de l'ALEC

En 2024, l'ALEC du Pays de Rennes choisissait de travailler sur son projet associatif. Objectifs : donner un cap clair à l'équipe, affirmer son identité, souder les salarié·es et les membres du conseil d'administration, avancer dans le même sens.

Pour ce travail participatif qui a impliqué l'équipe salariée et le conseil d'administration, l'ALEC était accompagnée par un duo composé de Lucie Debrouse-Ollivier (En réflexions) et Marie Dumont (Ce qui relie).

De cette réflexion collective est née une nouvelle version de la raison d'être de l'ALEC. Dévoilée en juin lors de l'assemblée générale, cette nouvelle formule est le reflet d'un engagement renforcé et d'un cap partagé :

« Nous, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes, oeuvrons localement et collectivement pour atténuer les causes du changement climatique et s'adapter à ses conséquences.

Nous accompagnons les collectivités, les acteurs socio-économiques, les habitants et les habitantes vers un monde sobre, juste, résilient et respectueux du vivant !

Nous faisons le choix de la sobriété, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, portées par l'envie de mieux vivre aujourd'hui et demain ! »

Une raison d'être qui s'accompagne désormais de cinq valeurs phares affirmées et portées collectivement :

- intérêt général ;
- soin du vivant et de la planète ;
- justice sociale ;
- audace, humour et créativité ;
- coopération et faire ensemble.

Par ailleurs, grâce à cette démarche et aux enquêtes menées auprès des partenaires, l'ALEC a choisi de se présenter dorénavant comme « agence » plutôt que comme « association », afin de valoriser son professionnalisme. Le terme de « neutre » est confirmé pour qualifier l'activité de conseil, notamment auprès des particuliers, afin de signifier que l'ALEC n'y a pas d'intérêt économique.

En avril, lors d'un temps fort collectif, l'équipe a fait émerger de nouvelles pousses d'idées pour demain. Parmi elles, le lien santé/ environnement, a été largement plébiscité, avec l'envie de monter en compétences, d'expérimenter et de proposer de nouvelles actions.

Un travail collaboratif, toujours accompagné par Lucie et Marie, a permis d'établir une feuille de route claire, évolutive et une série d'actions concrètes pour faire vivre ce projet associatif dans la durée.

Animation de la vie d'équipe

En 2025, ce n'est pas 1 mais bien 2 journées que l'équipe a passées « au vert » pour se ressourcer et travailler sa cohésion d'équipe. L'équipe a ainsi posé ses valises au gîte du Dugeon à La Bouëxière pour un programme riche :

- Matinée d'interconnaissance avec un jeu par équipe endiablé sur le thème de l'invention de gadgets low-tech pouvant révolutionner la lutte contre le changement climatique. De quoi faire preuve d'audace et de créativité ! ;
- Jeux en équipes avec l'aide d'une animatrice extérieure. Ce temps ludique nous a permis de bien décompresser ;
- Partage d'un bon repas et d'une soirée conviviale ;
- Confection collective d'un repas digne des chef-fes étoilé-es ;
- Visite de la cidrerie du Dugeon et dégustation de leurs spécialités à base de pommes.

Travail sur un nouvel accord d'entreprise

Accompagnés par une juriste en droit social de notre cabinet comptable GEIREC, le pôle administratif, les délégués du personnel et la directrice ont entamé un long travail de refonte de l'accord d'entreprise qui datait de 2011.

Cette refonte a nécessité un dialogue en CSE ainsi que des temps collaboratifs avec toute l'équipe pour travailler ensemble sur les conditions de travail. Classification, rémunération, aménagement du temps de travail, droits à congés, et bien plus encore ont été évalués et débattus dans ces différents cercles d'échange.

L'accord étant signé par les délégués du personnels et le président, les principales mesures ont été arbitrées par les membres du Bureau et partagées avec le Conseil d'administration. Ce travail aboutira sur la signature d'un nouvel accord d'entreprise applicable à compter de juin 2026.



Chronotopie solidaire des locaux

L'ALEC est toujours adhérente à l'association Les Bureaux du Cœur qui met en relation des personnes sans logement et des entreprises souhaitant héberger une personne sans abri dans ses locaux, toujours par l'intermédiaire d'une structure accompagnante signataire de la convention d'accueil.

Membres depuis 2023, l'ALEC a accueilli en 2025 2 personnes tour à tour. Une première personne en formation puis une personne travaillant dans un chantier d'insertion.

Petites nouveautés :

- L'hôte dispose désormais un espace dédié fermé dans notre salle de réunion, pour plus d'intimité ;
- L'accueil, initialement restreint à 6 mois, n'est à présent plus limité dans le temps.

Organisation de temps de travail collaboratifs

Régulièrement, l'ALEC réunit son équipe lors de « temps de travail collaboratifs » sur des thématiques en lien avec ses missions, avec pour objectifs :

- de creuser ces sujets ;
- d'en échanger ;
- de clarifier le positionnement de l'ALEC.

En 2025, des réunions ont ainsi été animées sur les sujets suivant :

- en janvier : préparation de l'Assemblée Générale 2025 ;
- en février : les bases du photovoltaïque ;
- en mars : atelier de l'adaptation au changement climatique (AdACC) ;
- en avril : présentation par le STEE du nouveau PCAET de Rennes Métropole ;
- en mai : le nucléaire, avec l'intervention d'Yves Maignac de négaWatt ;
- en septembre : présentation des données énergie-climat de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne ;
- en octobre : travail sur l'accord du personnel ;
- en novembre : présentation de la mutuelle santé.

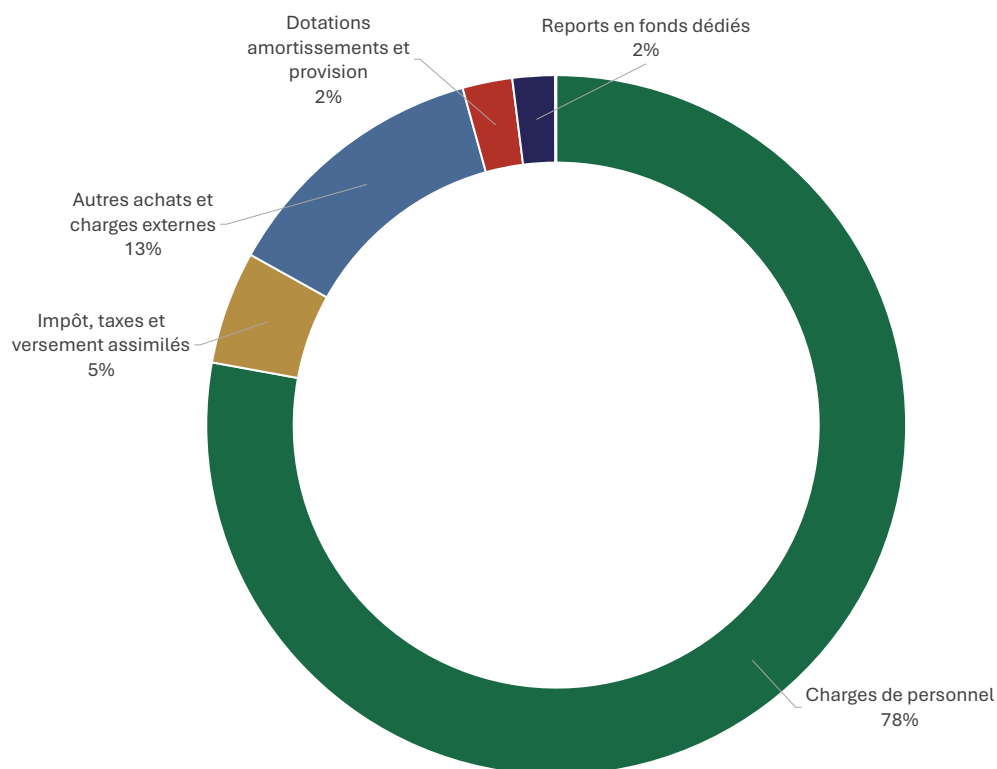
Participation aux réseaux régionaux et nationaux

L'ALEC participe tout au long de l'année aux différents groupes de travail et réseaux d'échange animés par Breizh ALEC, dont elle prend par ailleurs part à la gouvernance.

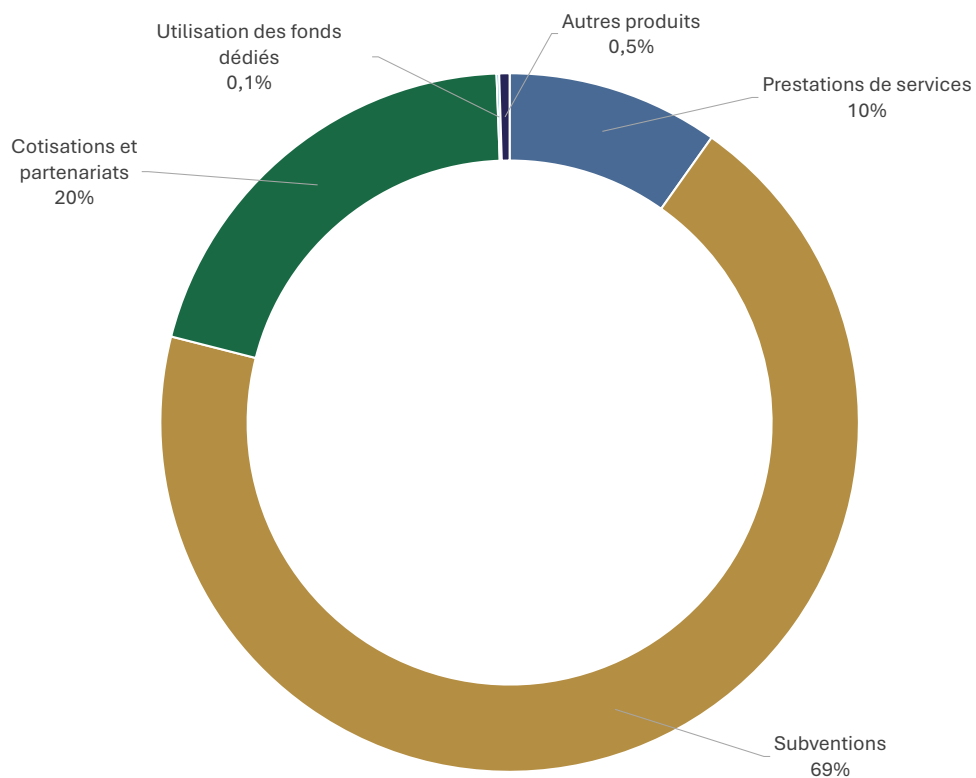
En septembre 2025, une partie de l'équipe s'est rendue aux côtés de 34 autres ALEC françaises aux Rencontres de la Fédération Flame à Saint Géry-Vers dans le Lot.

Une partie de l'équipe s'est également rendue aux Assises Européennes de la Transition Énergétique, en juin à Strasbourg.

Comptes 2025 Charges



Produits



Répartition des produits par financeur

